

Carcassonne

41, avenue Claude-Bernard

archives départementales

architecture administrative

Courtade Pierre (1958-), SCPA Vigneu-Zilio ; Atelier des Mathurins

Date construction **2003**

Date publication



vue générale de l'entrée



vue de l'entrée, silo des archives



façade sud, portique d'entrée



patio



patio



galerie le long du patio



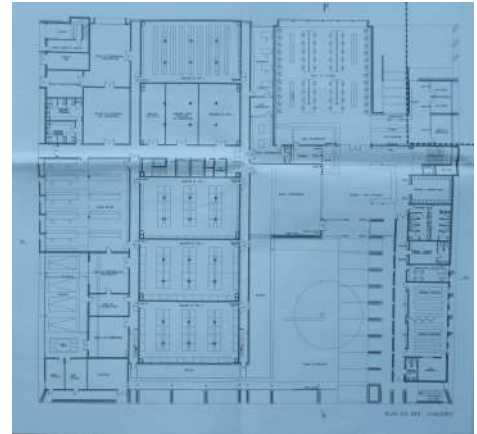
espace d'accueil



salle de lecture, vue vers le sud



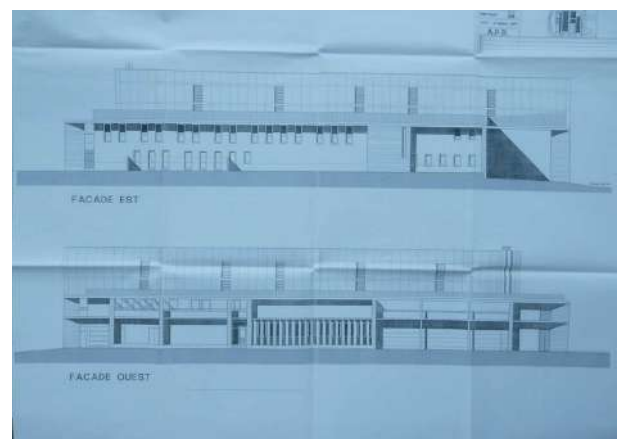
salle de lecture, vue vers le nord et la façade vitrée



plan du rez-de-chaussée



coupe AA et BB



façade est et façade ouest

HISTORIQUE

Jusqu'en 2003, les archives départementales de l'Aude à Carcassonne se trouvaient réparties en deux sites. Le premier était situé au centre ville dans la bastide, rue Jean Bringer, pour l'administration et l'accueil. Le bâtiment était inadapté et trop petit. Le second était celui de la Bouriette (zone industrielle et commerciale située à l'ouest de Carcassonne) pour le stockage. En 1998, le Conseil Départemental lance un concours pour la construction d'un nouveau bâtiment. Ce bâtiment doit regrouper les deux sites sur le plateau de Grazaillas au nord de la ville. Là se trouvent déjà le Conseil Général, la bibliothèque départementale de prêt, le service vétérinaire, etc. Depuis, la bibliothèque a fermé mais d'autres institutions telles que le Conseil d'Architecture, urbanisme et équipement ou la Maison des collectivités se sont installées. Le programme est simple : un seul accès, respect de la végétation du site et du point de vue de l'architecture, respecter une certaine unité avec les bâtiments déjà présents sur le site (on cite le béton cyclopéen du Conseil Général) et pas de toitures plates. Cinq équipes passent l'étape du second tour : Courtade, Macian et Tarbouriech, l'équipe Gary, Martin, Barcellona et Medevieille, De Hoym de Marien et Nebout, Deldebat, Rivel. L'équipe Courtade obtient 10 voix sur 15.

DESCRIPTION

Le bâtiment se trouve au nord de l'avenue Claude-Bernard qui traverse le nord de Carcassonne d'est en ouest. Le site est encore en partie constitué de champs et les archives départementales se trouvent à gauche d'un grand bâtiment agricole, le dernier encore présent. De l'autre côté se trouve la BDP (elle n'est plus en fonction). Le bâtiment forme un quadrilatère presque parfait de 60 mètres de côté, d'où émerge un silo de stockage culminant à 14 mètres au-dessus du sol. Cette géométrie de l'architecture concourt à ordonner et à aligner, afin de rendre lisibles les formes et les matériaux.

A l'ouest se trouvent les services techniques : livraison, traitement des archives (salles de réception, de tri, de désinfection, des éliminables, préparation des expositions). Les deux thèmes moteurs du projet, la conservation et la communication, trouvent leur expression dans deux espaces emblématiques : le silo des magasins de stockage et la salle de lecture. La forte présence du silo dominant la silhouette horizontale du bâtiment sert également de symbole pour cet édifice dont la fonction première est la conservation des archives dans des conditions adéquates (régulation thermique et hygrométrique). L'enveloppe de panneaux Prodema en bois à hautes densité imprégné de résine, d'une durée et d'une durabilité exceptionnelles répond à ces exigences techniques. Vers le sud s'ouvre le creux accueillant et protecteur du patio, filtrée par un portique de pierre, de béton et d'acier. Le patio est un espace de jardin avec des bancs. Il s'ouvre sur le grand hall d'accueil qui se prolonge vers le sud par la salle des expositions. La salle de lecture est ouverte au nord vers la Montagne Noire par un mur entièrement vitré. A droite se trouve des bureaux et la salle des inventaires. Toute la partie est contient la partie administrative : bureaux, salles de réunion, salle pour les activités pédagogiques. Cette partie administrative comprend deux niveaux. Un grand couloir sépare une série de salles ou de bureaux, orientés vers le patio ou vers l'est

Les circulations ont été étudiés pour que les différents services soient à la fois autonomes et reliés. Une coursive en béton traverse l'espace d'accueil en hauteur ; elle relie la partie administrative à l'est et la partie technique à l'ouest.

Le choix des matériaux bruts confère à l'image du bâtiment une honnêteté constructive. La pierre soigneusement assemblée, la vêtue de bois du silo précisément calepinée ou la répétition des grilles d'acier, sont comme un écho au patient travail de compilation qu'implique toute collection d'archives. Les matériaux nobles soulignent la fonction du lieu.

SOURCES

site archicontemporaine.org

AD Aude 2397 W 8 Revue de presse

2272W3 concours pour les archives départementales

2272W4 programme

2272W6 Dossier : avant-projet définitif

BIBLIOGRAPHIE

Architecture méditerranéenne n° 59, 2003, pp. 97-99.

Carcassonne

route de Saint-Hilaire

caveau du lycée agricole Charlemagne

architecture agricole

Passelac Romain ; Roques François

Date construction **2017**

Date publication



vue générale depuis le plateau, dans la perspective de la Cité



vue générale



façade sud



façade est, entrée,



façade ouest



partie basse, bâtiments anciens réhabilités



détail de la galerie d'entrée



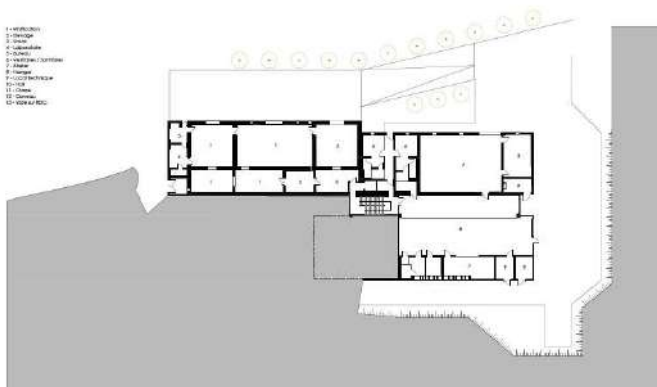
détail du traitement des fenêtres



hall d'entrée



salle haute, bâtiment bas réhabilité



plans du rez-de-chaussée



salle de dégustation, détail de la façade vitrée vers le sud

HISTORIQUE

Les premiers bâtiments de l'école pratique d'agriculture de Carcassonne sont inaugurés en 1928, sur un terrain de 30 ha au domaine de Charlemagne (Reverdy, architecte, Fiorio, entrepreneur). En 1962, les locaux de ce qui est devenu le lycée agricole doivent être agrandis et modernisés ; Henri Jaulin en est chargé. Il construit quatre bâtiments autour de celui d'origine, sans y toucher.

En 2017, l'agence Passelac et Roque est chargée de la restructuration de la cave viticole du lycée ; il s'agit à la fois de la réhabilitation et de la modernisation de la partie exploitation agricole et de l'extension du bâtiment existant pour créer des salles pédagogiques. Le bâtiment est situé dans le périmètre grand site des abords de la Cité de Carcassonne. L'agence Passelac et Roques est une agence qui travaille entre Narbonne et Toulouse. Leur connaissance du territoire de l'Occitanie, de sa culture et de son histoire animent leur travail, dans une volonté de simplicité géométrique, d'utiliser les couleurs du sud de la France, et de capturer la lumière naturelle. Leur agence réalise de nombreux types de projets, notamment dans le milieu viticole (chai du château de Caraguilhes, Saint-Lauren de la Cabrerisse, cave du domaine Bardi d'Alquier à Faugères). Leur réalisation emblématique est le musée Soulages à Rodez.

L'agence a été la lauréate du prix Architecture Occitanie 2019 (Maison de l'architecture).

Passelac et Roques ont été architectes d'exécution pour le musée du Mémorial de Rivesaltes pour Rudy Ricciotti. Les deux projets ont en commun une grande sobriété.

DESCRIPTION

La cave vinicole du lycée agricole se trouve sur la route de Saint-Hilaire, très à l'écart des bâtiments administratifs et d'enseignement du lycée. L'agence a réaménagé 840 m² et créé une surface de 550 m².

Il existe alors quelques bâtiments très simples, un bâtiment bas, et un autre à deux étages à toit de tuiles canal. Sur le côté ouest et à l'arrière, les architectes ont créé deux bâtiments très simples eux aussi pour s'intégrer dans le bâti existant : plan rectangulaire, toit à deux pentes. Situés au niveau haut, ils communiquent par l'intérieur avec les bâtiments existants, qui sont en contrebas.

Le principal enjeu de ce projet est l'intégration dans le site, dominé par la Cité de Carcassonne. Les architectes ont donc créé deux bâtiments triangulaires très simples, avec une toiture à double pente en tuiles. La seule touche de "modernité" tient dans le traitement des ouvertures des façades, scandées par une série de potelets. Pour les ouvertures sur le mur gouttereau. Côté est, l'entrée est aménagée derrière un portique fait de piliers carrés. La disposition irrégulière de ces potelets et piliers crée un rythme sur ces façades par ailleurs complètement lisses.

Les architectes ont aussi transformé les baies des autres bâtiments : les volets lisses sont en métal foncé. Les fenêtres ont reçu un encadrement saillant en métal foncé. Ils participent au jeu des vides et des pleins, des ombres portées sur les façades selon les heures du jour.

L'ensemble des bâtiments a été entièrement enduit en ocre rose pour donner une unité à l'ensemble et s'harmoniser avec les murs et les toitures en tuiles de la Cité qui domine l'ensemble.

Les salles de cours se trouvent à l'étage, une grande salle de dégustation en sous-sol. La cuverie a été modernisée.

Elle a une capacité de 570 hl, le chai d'élevage a une capacité de 25 barriques.

SOURCES

Signalé par le CAUE

site : [passelac-roques-architectes](http://passelac-roques-architectes.com)

Carcassonne

rue Louis-Pergaud

église Saint-Jacques

architecture religieuse

Castella Henri (1921-2001) ; Avelin Marie (fresques)

Date construction **1967**

Date publication



vue générale côté est



vue générale, façade nord



façade nord



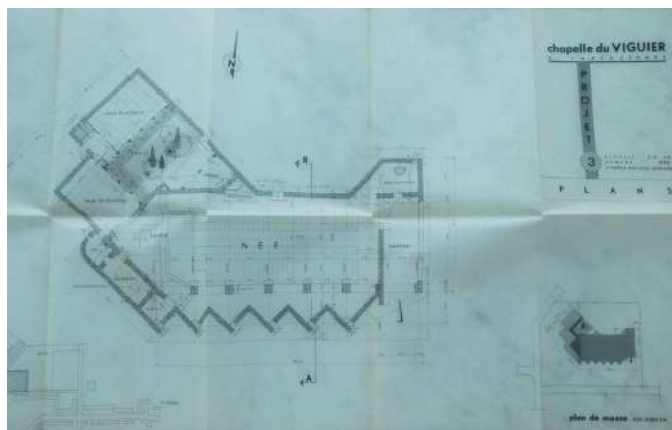
façade sud



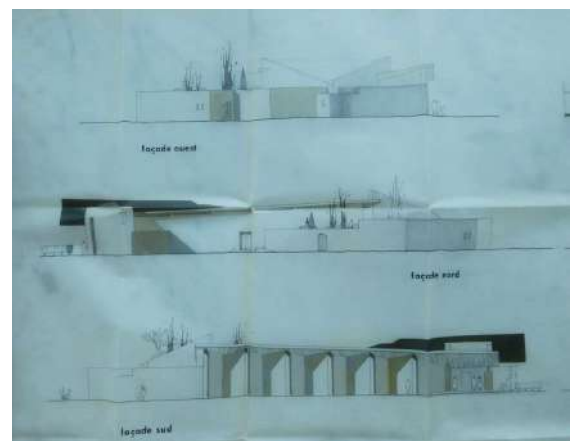
façade sud, détail



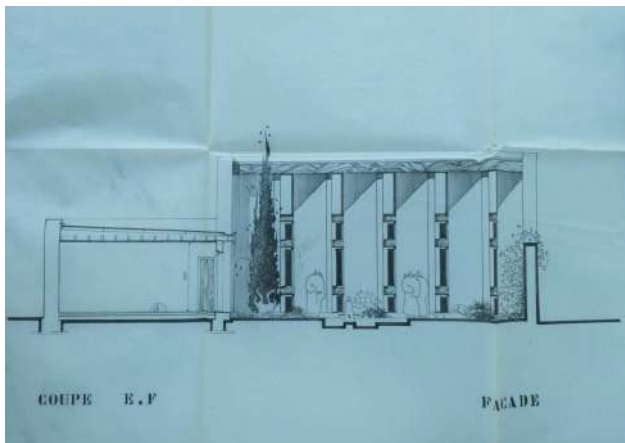
couloir d'entrée-narthex



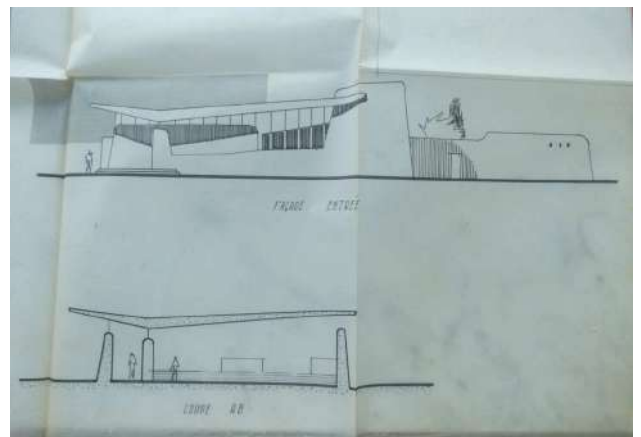
plan masse



élévations



coupe E-F et façade sud



façade nord et coupe



nef et chœur



détail des fresques de Marie Aveline sur les piliers côté sud

Dans les années 1950-1960, comme dans la plupart des villes grandes et moyennes en France, Carcassonne doit faire face à l'augmentation de la population, à cause du baby-boom. Dans cette ville du sud, à cause également de l'arrivée des rapatriés d'Algérie. Il faut aussi compter avec le désir du confort moderne, peu présent dans les quartiers anciens des centre-villes. La Ville décide alors de lotir des terrains situés à l'ouest de la Ville autour de la ferme Saint-Jacques pour loger 3000 personnes "*de condition modeste*". Henri Castella (1921-2001), alors architecte départemental, est chargé de construire ce nouveau quartier, qui est édifié entre 1957 et 1972. Il construit des maisons jumelées et de petits immeubles ne dépassant pas quatre étages pour ne pas avoir besoin d'installer des ascenseurs (368 appartements pour 1100 personnes). Viennent ensuite les immeubles du Viguier (Languedoc, Gascogne, Flandres, Provence), puis la tour du Béarn et les bâtiments Berry. Enfin ce sont des pavillons individuels qui viennent diversifier l'offre de logement.

En octobre 1966, la Société audoise de logements à loyer modéré vend à l'Association diocésaine quatre parcelles (527 m²) situées au coeur du nouveau quartier, dans un secteur réservé aux équipements : école primaire, collège, piscine, clubs de sport, foyer des jeunes travailleurs. Le diocèse doit y construire une église pour remplacer l'installation provisoire (un baraquement en bois, provenant du camp de prisonniers allemands de Mimizan). La construction de l'église est financée par huit personnalités de Carcassonne (propriétaires, médecins, chirurgiens) qui empruntent les fonds, versés dans la caisse du comité paroissial, pour un total de 225 000 francs. Des lotos successifs permettront de contribuer à rembourser une partie des dettes, le dernier versement étant effectif en 1974.

Le permis de construire est déposé le 26 avril 1967, et accordé le 29 juin 1967. L'architecte de l'église est Henri Castella. La bénédiction de l'église a eu lieu le 4 mai 1969. L'église a été construite selon les principes liturgiques nouveaux institués par le concile Vatican II. Le dossier de l'église dans les archives de l'architecte comporte un livret détaillé, "*L'église, maison du peuple de Dieu. Réforme liturgique et architecture*". Les différents calques présents dans le fonds Castella, conservé aux archives départementales de l'Aude, montrent que les intentions de l'architecte ont évolué depuis les esquisses (premiers plans plus simples, formes générales arrondies), mais une simplification a été opérée après les plans définitifs : les murs sud et nord de la nef devaient être obliques, plus hauts côté chœur, ce qui n'a pas été fait.

Le devis de l'église est évalué à 400 000 francs. Castella a proposé une église à la fois simple et très travaillée pour cette somme modeste.

Pour les 30 ans de l'église, une artiste audoise, Marie Aveline, a décoré à fresque les cinq piliers de la nef. Cinq grandes figures de l'Ancien Testament ont été choisies : Abel, Abraham, Melchisedek, Moïse et Elie.

DESCRIPTION

Le programme comprend l'église elle-même avec une sacristie, les fonds baptismaux, une chapelle latérale. Dans le cadre de la nouvelle pastorale, il comprend également une annexe avec deux salles autour d'un patio, des dégagements et deux w.c.

Le plan de l'église est relativement simple : une entrée par un couloir formant narthex qui décale la porte à droite de la nef rectangulaire ; il est ouvert à claire-voie côté ouest. Les fonds baptismaux se situent dans le prolongement du narthex, une pièce carrée en léger ressaut, accessible également depuis la nef. La nef se termine par un chœur triangulaire. Une série de cinq piliers tronqués le long de la nef au sud crée une sorte de bas-côté ouvert ; les poteaux métalliques de soutien du toit ont été habillés par des caissons en béton cyclopéen. A gauche, le long du chœur, s'ouvrent la chapelle et la sacristie. L'autel est surélevé par une estrade en béton. A l'angle nord-ouest, accessibles depuis l'extérieur, se trouvent le patio flanqué dans l'angle de la réserve et des deux salles situées à l'opposé, orthogonalement. Les toilettes sont entre les deux salles.

C'est en jouant sur les volumes que l'architecte donne son caractère à l'édifice. Les murs sud et nord comportent une très légère pente de 4% vers le chœur. Au sud, le mur est traité en épis et le bas-côté couvert d'un pan de toiture à pente inversée et débordant, formant auvent. Le toit de la nef est également à une pente, montant vers le nord. L'espace intérieur (plafonds lambrissés, couleur palissandre) reprend ces pentes. Le toit triangulaire de la nef plonge vers l'arrière, formant une arête au-dessus de l'autel, et définit ainsi à l'intérieur un triangle dont la pointe se trouve au-dessus de l'autel (le symbole de la Trinité?).

A l'arrière, l'espace du patio et des deux salles forme un angle très sortant. Sur la salle la plus grande, la pente de la toiture est également inversée, les autres sont plates. La seule courbe du mur extérieur se trouve dans l'angle sous le triangle du toit du chœur. Côté nord se trouvent deux portes, une porte double de secours donnant dans la nef et une porte plein-cintre pour accéder au patio.

Le traitement de la lumière est particulier : les ouvertures de l'église se font uniquement par de très étroites baies. Côté sud, les refends en épi ménagent six "meurtrières" ouvertes sur toute la hauteur du mur, donnant une lumière indirecte. Une autre ouverture se trouve à l'angle du bâtiment dans l'espace des fonds baptismaux. Une fenêtre bandeau est ouverte sous toute la pente du toit côté nord. Sous le triangle du plafond du chœur, l'éclairage artificiel sur les deux côtés donne du relief au triangle sombre de l'intrados du toit. Il n'y a aucun vitrail dans l'église.

Le traitement des murs est simple : béton banché cyclopéen avec pierre de garrigue, pas d'enduit intérieur (sauf pour les salles de réunion), sols en dallage ciment, poteaux métalliques du bas-côté, plafonds en lambris, y compris en sous-toit et dans le narthex. La toiture en linex vert rappelle la couleur du cuivre.

Castella avait dessiné un clocher qui a été simplifié. Il comporte trois cloches dans une structure métallique, située au-dessus des fonds baptismaux.

Quelques éléments comme la pente du toit visible à l'intérieur et la fenêtre bandeau sous le toit rappellent l'espace et l'éclairage voulus par Le Corbusier à la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (1953-1955). Avec des volumes simples, une attention particulière portée sur la diffusion de la lumière vers l'intérieur, Castella a réussi à créer une église moderne, qui correspond bien aux réformes liturgiques de cette période. A Carcassonne, Henri Jaulin construit l'église de Grazaïlles (1980) selon les mêmes principes de simplification voulus par le concile Vatican II. On peut aussi citer l'église du Saint-Esprit à Montpellier (Marcel Pigeire, 1968, Label ACR) pour l'emploi de matériaux simples et peu chers, ici la structure triangulaire en lamellé-collé.

SOURCES

Archives diocésaines, église Saint-Jacques.

Archives départementales de l'Aude, fonds Castella, 94 J ; cote provisoire 602 WW 1179.

Lebrun Pierre, *Le temps des église mobiles. L'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, coll. Archigraphy, Gollion, Infolio, 2011.

Carcassonne

25, rue des Etudes

gymnase Les Serres

architecture scolaire

Tarbouriech Christiane (1939) ; Tarbouriech Pierre (1934)

Date construction **1969-1973**

Date publication



vue générale aérienne



vue générale depuis la rue des Etudes



façade sud, partie haute



façade sud, détail de l'acrotère



façade sud



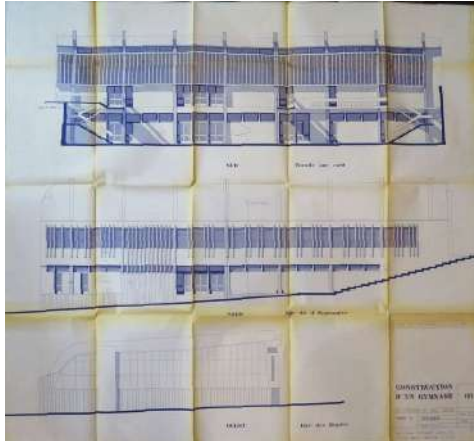
vue de la cour anglaise



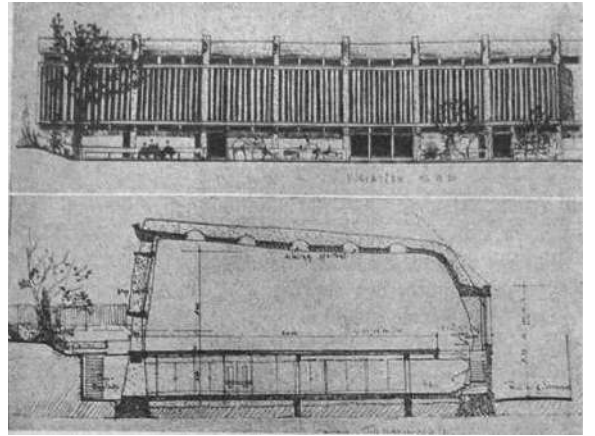
façade nord



façade nord, escalier vers la rue des Etudes



façade nord



façade sud et coupe, archives des architectes



intérieur, côté sud



intérieur, côté nord

HISTORIQUE

A la fin des années 1960, la municipalité lance la construction d'une série de nouveaux équipements sportifs, en particulier pour favoriser l'essor de deux clubs de sports de la ville, le handball et le basket. Ces équipements doivent aussi servir aux enfants des écoles.

Dans la bastide, il existe peu de terrains disponibles. Celui qui est destiné à recevoir à la fois une école élémentaire et un gymnase est occupé par les serres municipales. Elles occupent ce qui est l'ancien jardin du Grand Séminaire. Les architectes et urbanistes Christiane et Pierre Tarbouriech, formés à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris ont en charge la restructuration de l'ensemble de l'îlot, donc du gymnase et de l'école. Ils font partie des rares équipements construits à cette époque dans la bastide, les terrains libres étant bien sûr très limités et ils marquent leur environnement par leur modernité.

Le gymnase a été inauguré le 17 février 1973.

DESCRIPTION

Le gymnase des Serres est situé à l'angle de deux rues, la rue des Etudes et la rue du 4-Septembre. Le gymnase est constitué par un seul bâtiment, compact, à deux niveaux : un rez-de-chaussée accessible depuis la rue du 4-septembre comprend une salle de gymnastique, des douches, quatre vestiaires, une salle de réunion, une infirmerie. L'étage supérieur est entièrement occupé par le gymnase de 800 m².

A l'angle des deux rues, le terrain a été décaissé. Cela permet d'une part de construire un bâtiment de deux étages, très fonctionnel et d'autre part de le dissimuler partiellement pour qu'il s'intègre dans l'environnement de la bastide (architecture traditionnelle, étages peu élevés). Cependant, les architectes ont opté pour une architecture brutaliste. La structure visible est entièrement en béton, y compris le toit. Du côté sud, une cour anglaise permet de donner un peu d'éclairage au rez-de-chaussée.

Le bâtiment est orienté nord-sud. Côté ouest, le mur est aveugle. Un soubassement en béton strié supporte une série de grandes plaques de pierre et s'harmonise avec le mur de clôture en pierre qui se trouve de l'autre côté. Côté entrée, le rez-de-chaussée alterne panneaux lisses et béton strié. Une série de fenestrons rectangulaires apportent un éclairage. Au-dessus, de grandes fenêtres rectangulaires séparées par des meneaux regroupés par deux ou trois éclairent le gymnase. Elles sont aujourd'hui aveugles.

Dans le tissu urbain ancien et dense de la bastide, un des défis à relever est celui de l'éclairage de la grande salle de sport, qui se situe à l'étage. Côté sud, la façade est faite de grandes alvéoles de béton. Verticales au rez-de-chaussée et obliques à l'étage, les séparations scandent la façade, captent le plus de soleil en hiver tout en servant de brise-soleil l'été. Une série d'impostes permet l'aération du gymnase.

La caractéristique de la façade sud est de la forme du grand acrotère en béton brut : une série d'avancées forment une bordure courbe orientée vers le haut, vers le ciel. Elle donne de l'énergie à la composition. Cette aspiration vers le haut peut faire penser aux bonds des athlètes et des sportifs, surtout dans les sports collectifs comme le basket et le handball. Ce débord de toit fait beaucoup penser à l'oeuvre de Massota dans le Gard, particulièrement au site de la cave expérimentale de l'Espiguette et à l'emploi qu'il fait des grandes courbes de béton brut.

La toiture est constituée d'une grande courbe régulière, portée par 8 nervures ; la toiture est réalisée en shingle gris ; elle se fait discrète dans la ville. Cette courbe elliptique, selon les architectes, s'inspire du célèbre dessin tiré du livre "Le petit Prince", de Saint-Exupéry : l'éléphant avalé par le boa, qui donne une forme de chapeau à la silhouette avec ses deux bosses.

Par ailleurs, Pierre Tarbouriech dit avoir été très influencé par l'architecture japonaise de cette époque.

Entretien avec Christiane et Pierre Tarbouriech, novembre 2023.

Fonds de l'agence Tarbouriech déposé aux Archives Départementales de l'Aude, 187 J 13-14.

Gruissan

rue Victor-Hugo

mairie

architecture administrative

Gleize Raymond (1913-1992), Hartané Edouard (1910-2003) ; Poussines Y.

Date construction **1969**

Date publication **1969**



vue générale de la mairie, angle nord-est



façade est



vue générale de la mairie, façade arrière



vue de la mairie, balcon de la salle polyvalente et insertion dans l'environnement



façade nord, pilotis, balcon de la salle polyvalente



entrée du public



espace d'accueil et escalier de béton brut



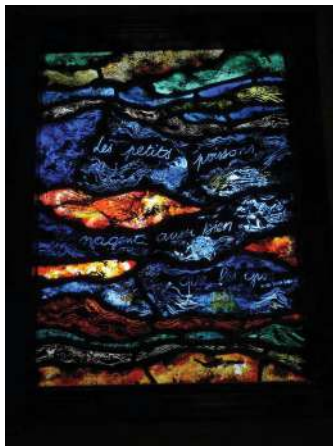
escalier et mezzanine



vue générale de l'escalier



détail du mue de l'escalier : vitraux



détail d'un vitrail : "les petits poissons nagent aussi bien que les gros"



vue de la salle polyvalente

HISTORIQUE

La ville de Gruissan fait partie des stations qui ont été transformées dans le cadre de l'aménagement du littoral dans les années 1960. La municipalité de Gruissan a décidé de construire une mairie-salle des fêtes pour remplacer les anciens locaux qui n'étaient plus adaptés. En effet, l'augmentation de la population permanente et de la population des vacanciers l'été nécessitait des infrastructures administratives nouvelles. Raymond Gleize est architecte conseil de la Construction de 1950 à 1975. Sa plus importante réalisation s'inscrit dans le cadre de la Mission Racine pour l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon. Il est architecte en chef de la station de Gruissan. En collaboration avec Edouard Hartané, il construit un port de plaisance avec capitainerie, 5 200 logements, un théâtre de plein-air de 800 places et cette nouvelle mairie. Les immeubles du port et la capitainerie sont labellisés Patrimoine du XXe s. La place de la capitainerie porte d'ailleurs le nom de l'architecte. Il a construit partout en France, des logements (ZUP) et de nombreux établissements scolaires.

La station balnéaire de Gruissan a volontairement été dissociée du village médiéval orienté vers l'étang de Gruissan. La station est orientée vers les plages et la mer. Cependant, l'emplacement de la nouvelle mairie se situe dans les abords du centre ancien, sur un terrain municipal situé au centre de l'agglomération. Ce site lie le village historique et les quartiers nouveaux. Elle est construite en bordure d'une place publique, à l'angle de deux rues. Elle est mitoyenne sur le quatrième côté. Derrière la mairie, d'autres équipements sont regroupés : les écoles élémentaires et primaires, le stade et la halle des sports, ainsi que la police municipale.

Gruissan étant site classé, le projet a été conçu pour s'intégrer dans le caractère historique du village et pour que son architecture s'harmonise avec les constructions avoisinantes. Les habitations qui entourent le terrain sont de dimensions modestes, avec des murs enduits au mortier de chaux, et couvertes de toitures en tuiles canal grises. La nouvelle structure aura donc un enduit et une toiture de la même couleur que les constructions anciennes du village.

DESCRIPTION

Le projet comporte deux volumes, avec toitures en tuiles, de même importance que les constructions avoisinantes, reliés par une partie plus basse couverte d'une toiture-terrasse. Chacune de ces parties abrite une fonction bien déterminée, service administratif vers la place, salle des fêtes à l'opposé. Le hall d'accueil avec la réception, les bureaux du maire et du secrétaire sont dans la partie basse. Le rez-de-chaussée est directement accessible depuis la place et les deux rues, par un jeu de galeries couvertes qui conduisent au hall d'entrée. Il dessert le service médical, une salle de réunion et la chaufferie qui ouvre sur une cour de service intérieure. Le premier étage abrite les services nécessaires à la gestion municipale, bureau du maire, du secrétaire général, bureau des employés et salle de fêtes. Elle est traitée comme une salle polyvalente qui sert également de salle du conseil municipal et de salle des mariages.

Cette enveloppe discrète et le traitement sobre de l'intérieur, en béton brut, est cependant en rupture avec les panneaux de verre de la montée d'escalier, qui apportent couleurs et chaleur (couleurs chaudes et motifs non figuratifs). L'auteur des vitraux, non signés, n'est pas connu.

En 1989, une extension a été faite par l'architecte Yves Ferrasse. La partie centrale de l'édifice, couverte d'une toiture-terrasse percée d'un grand puits de lumière pour éclairer l'escalier, a été recouverte d'un toit à deux pans couvert en tuiles, comme le reste du toit. La partie couvrant le puits de lumière a été vitrée pour conserver l'entrée de la lumière. La partie sur la façade ouest (rue Jules-Ferry) formant pignon, légèrement en retrait, est également vitrée. Une surface de plancher a été créée sous le toit couvrant la salle des fêtes, avec des percements en second jour en hauteur dans le mur nord de celle-ci. La création de planchers est donc quasi-invisible de l'extérieur.

BIBLIOGRAPHIE

Architecture dans le Golfe du Lion et le Comtat n°4, sept. 1969, p. 119-123.

Raymond Gleize, notice biographique, fonds Raymond Gleize, 439 IFA.

Limoux

impasse lacanal

La maison des canisses

architecture domestique

Ferrier Jacques ; Planchez Sandra

Date construction **2001**

Date publication **2002**



vue générale du terrain



vue générale des deux maisons



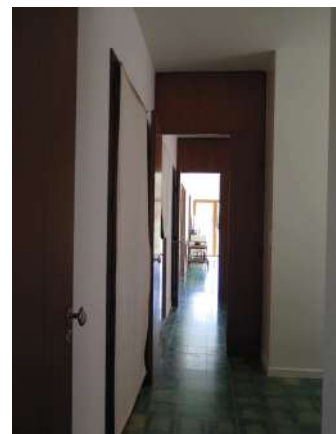
maison 1 vue générale, façade sud



terrasse recouverte de brise-soleil en osier



vue du séjour



couloir en enfilade



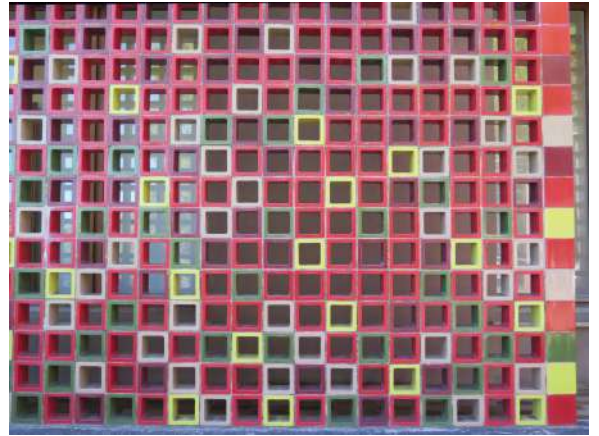
maison 2, vue générale



détail de la peau en briques de céramique



Vue générale de la façade, côté terrasse



détail de la peau en briques de céramique colorées



intérieur, séjour



couloir

HISTORIQUE

Maison construite pour eux-mêmes comme maison de vacances par Jacques Ferrier et Sandra Planchez pour le premier bâtiment. Le second bâtiment date de 2015 et a été construit par Jacques Ferrier et Pauline Marchetti.

Jacques Ferrier est originaire de Limoux. Le terrain sur lequel se situe la maison est un très grand terrain en pente au-dessus de l'Aude. Les parents de Jacques Ferrier y ont fait construire leur maison en 1969, par l'architecte Henri Castella.

Associé d'abord à Sandra Planchez, avec qui il construit en 2000 la maison aux canisses, Jacques Ferrier s'est ensuite associé à Pauline Marchetti (Ferrier Marchetti Studio), avec qui il a construit la deuxième maison en 2015.

Jacques Ferrier et Pauline Marchetti ont créé en 2010, avec le philosophe Philippe Simay, *Sensual City Studio* un laboratoire de recherche pour une approche humaniste et sensible de la ville et de l'architecture.

Connu pour le Pavillon France à l'exposition de Shanghai Expo en Chine en 2010, l'agence de Jacques Ferrier a réalisé de nombreux sièges d'entreprises ou de collectivités comme celui de la Métropole Rouen Normandie en 2018, le lycée français International de Pékin, Chine en 2016, l'immeuble la Mantilla à Montpellier à Port-Marianne en 2015.

Le Siège social de la maison de champagne Piper Heidsieck à Reims (Marne) construit en 2007 est labellisé ACR depuis 2022.

Il a actuellement en chantier la Tuilerie : conservatoire de musique, salle de spectacle et siège de la communauté de communes du Limouxin (Aude).

Dans les réalisations de Jacques Ferrier, on trouve seulement deux maisons particulières : celle de Limoux et la maison de l'artiste peintre Denis Laget à Tressan près de Clermont-l'Hérault dans le même esprit. L'architecte indique que cette maison lui a servi de prototype pour la mise en œuvre de la double peau, qu'il réutilise souvent dans ses bâtiments publics.

DESCRIPTION

Située sur les hauteurs au sud-ouest de Limoux, la maison des Canisses est parfaitement intégrée au site : posée sur la colline descendant doucement vers l'Aude, avec la ville et la rivière en point de vue sur un vaste terrain planté d'arbres, elle est installée à mi-pente sous les vignes et les oliviers.

Dans la suite de l'idée de cabanon, inspirée des chalets de Gruissan, la maison est un objet architectural épuré posé sur son socle, symbole d'une architecture éphémère et transitoire, remarquable par sa simplicité et son ouverture sur l'extérieur. La maison est un modeste parallélépipède doublé d'une ossature métallique recouverte de canisses.

Cette première maison possède une façade est et sud habillée de canisses, ceux-ci ont été remplacés par de l'osier, renouvelés tous les 5 ans. Une deuxième maison de même volume est construite immédiatement au sud (en liaison avec la terrasse placée à l'ouest) selon les mêmes principes mais habillée de céramiques très colorées, du céramiste Toni Coumella de Granollers près de Barcelone.

La maison aux canisses d'une surface de 90 m², de la forme rectangulaire, est composée sur une trame de 90. Un séjour ouvert sur une cuisine occupe tout le côté sud, tandis qu'au nord, un couloir placé à l'est dessert deux chambres séparées par une salle de bains commune.

Cette composition se retrouve exactement dans la deuxième maison, où le séjour est remplacé par une immense chambre avec poêle à bois.

Les deux maisons sont construites sur dalle, la structure est en béton, une double peau permet une ventilation permanente selon l'exposition au soleil.

Dans cet habitat de vacances, l'importance du dedans-dehors est marquée par deux partis-pris : les espaces extérieurs délimités par la double peau et la climatisation naturelle.

Aucun système de climatisation, la température est régulée par la ventilation assurée par le positionnement des fenêtres. Par ailleurs, en plaçant les deux maisons dans la pente, à l'abri de la colline, sur un axe nord-sud, les architectes ont évité l'ensoleillement trop puissant du soleil couchant.

Des ouvertures placées en vis-à-vis permettent la circulation de l'air sur les axes N-S et E-O, en particulier pour la cuisine dont l'ouverture vers l'arrière, abrité par la colline et vers l'avant peut être totale, les menuiseries se dépliant vers l'extérieur sur les terrasses. Tous les axes sont très marqués, la rigueur du plan est visible à de nombreux détails : les bancs en céramique placés dans l'axe de la cuisine pour la première maison ou dans l'axe du passage d'entrée pour la deuxième maison, les calages parfaits des terrasses, des sols, etc...qui apportent une simplicité sophistiquée.

BIBLIOGRAPHIE

D'A, n°119, mars 2002. La maison du mois.

40 ans d'architecture remarquable en Languedoc-Roussillon, Editions de l'Espérou, 2007.

CAUE-observatoire.fr/ouvrage/la-maison-des-canisses

Axel Puig, "Jacques Ferrier ou l'architecte de la frugalité", *L'indépendant*, 07-07-2011.

"Une maison au pied des vignes", *Le Moniteur des travaux Publics et des Bâtiments*, n°5102, 2001.

<http://splaar.com/portfolio/maison-des-canisses-reed-screenings-hous/>

<https://ferriermarchetti.studio/>

<http://diaryofatileaddict.com/2018/07/06/toni-cumella-ceramic-visionary/>

Le Barcarès

rue du Mas-de-la-Grêle

chapelle Notre-Dame-de-tous-les-Horizons

architecture religieuse

Blondel Michel (1953-)

Date construction **1986**

Date publication **1987**



vue d'ensemble (publication)



vue générale et entrée



détail de l'arc d'entrée



façade arrière, contreforts



amphithéâtre, côté sud est



détails



choeur extérieur



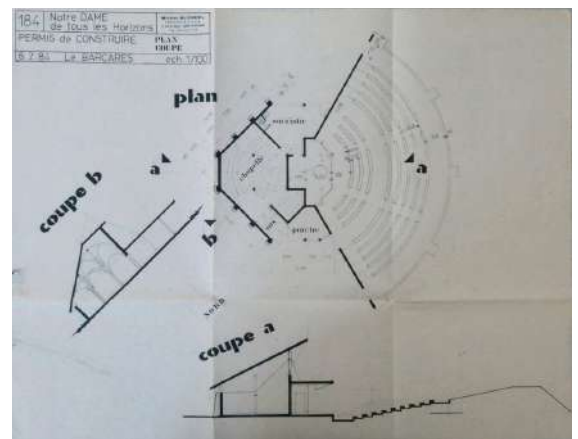
plan et coupes



vue sur les gradins



choeur extérieur



HISTORIQUE

Ce projet est né de l'effort d'un groupes d'hommes et de femmes mobilisés dans une volonté commune autour d'un prêtre. Il a pu se concrétiser grâce à la souscription publique ouverte pendant dix ans, doublée d'un soutien efficace de la commune et de l'évêché. "Bâtir une église, c'est exprimer l'inexprimable". A ce paradoxe de principe vient s'ajouter celui posé par coexistence d'un lieu spirituel et d'un contexte voué au culte des loisirs et des activités ludiques. Port-Barcarès, une station estivale créée de toutes pièces sur un littoral désert, symbole d'une civilisation de plaisir et de jeu, doit faire face lors de la saison touristique à un afflux de population temporaire. Des problèmes de fonctionnement se posent alors à tous niveaux y compris sur le plan culturel avec le rassemblement de plus de 300 fidèles.

Les questions posées étaient de deux types : affirmer et signaler la présence d'une lieu de spiritualité dans un contexte urbain et trouver l'échelle d'un fonctionnement déséquilibré entre été et hiver.

DESCRIPTION

La question des lieux de culte dans les villes balnéaires qui se sont développées grâce à la Mission Racine s'est posée immédiatement, le problème majeur étant la disproportion du nombre de fidèles entre l'hiver et l'été. Certains villages disposaient d'un lieu de culte traditionnel répondant partiellement à la question. Les villes nouvelles ont été obligées de trouver diverses réponses. Ici la question a été résolue en disposant deux éléments : un lieu fermé et un lieu complètement ouvert, qui ne peut servir que l'été. La partie fermée est faite pour le recueillement individuel et l'affirmation du lieu. Sont rassemblés, comme une évocation symbolique, tous les éléments qui participent traditionnellement à la reconnaissance d'une église. Un portail formé de trois arches et de deux gâbles ouvrant sur une courette. Puis la toute petite chapelle cantonnée de contreforts, qui ouvre sur les gradins extérieurs. De forme polygonale, elle est disposée en miroir de l'extérieur : un petit autel entouré de gradins. Les éléments symboliques s'y retrouvent puisqu'elle est voûtée d'ogives. La sacristie d'un côté et le porche de l'autre viennent fermer la composition. Dans l'angle face au portail se trouve une tour triangulaire ouverte, surmontée d'un campanile et d'une croix. Le toit à une pente, très vertical, se termine par une pointe très débordante, qui protège une oeil-de-boeuf fermé par une verrière qui évoque une rosace. En fait, cette verrière, faite de verre colorés comme des marbres, est faite pour être vue depuis l'extérieur. A l'extérieur, contre une butte artificielle, se trouve un petit amphithéâtre fait de gradins très simples, fermés par une murette enduite couronnée par un rang de briques plates. En contrebas, la petite scène figure le chœur avec dans un renforcement, les éléments liturgiques indispensables : autel, ambon, autel annexe et quatre tablettes fixés dans le mur et pouvant servir de siège ou de d'étagère. Cet ensemble fixe, en brique et pierre, est protégé par un auvent. Les gradins disposent d'un portail de fer forgé qui permet d'y accéder directement.

Ici s'affirment deux opposés : un traitement très traditionnel de la chapelle elle-même avec son voûtement en croisées d'ogives et les contreforts qui en résultent, la présence d'une rosace, mais dans un usage moderne, autant par la disposition intérieure en arc de cercle, qui répond à l'amphithéâtre extérieur utilisé l'été.

SOURCES

Archives diocésaines

BIBLIOGRAPHIE

Architecture méditerranéenne, n°30, 1987, p. 164-165.

Lebrun Pierre, *Le temps des églises mobiles. L'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, coll.

Archigraphy, Gollion, Infolio, 2011.

Canet-en-Roussillon

1, avenue du Canigou

église Notre-Dame-des-Flots

architecture religieuse

Laberty René (1917-1983)

Pyrénées-Orientales

Date construction **1961**

Date publication



vue générale et parvis



façade latérale



vue vers le chœur depuis la tribune



tribune



mur nord



pavés de verre colorés, façade intérieure ouest



chapelle d'hiver



coupole de la chapelle d'hiver



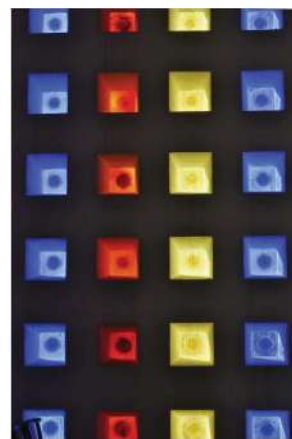
entrée et tribune



pavés de verre colorés, triangle de la façade



détail du claustra de la façade



pavés de verre colorés

HISTORIQUE

Canet est officiellement classée "station balnéaire" en 1909. Un tramway reliait alors le village à Perpignan. Comme toutes les villes de la côte, traditionnellement le village historique se trouve à l'écart de la mer, dans les terres. L'essor de la ville se fait lors de la transformation du littoral dans les années 1960 dans le cadre de la Mission Racine. Une marina, des villas et des immeubles collectifs ont été construits le long de la plage. Comme toujours, l'afflux des habitants l'été pose problème. L'église Saint-Jacques, dans le centre historique, ne peut pas accueillir tous les fidèles. Il faut donc construire un nouveau lieu de culte, dans les nouveaux quartiers balnéaires.

Le 19 février 1961, l'évêque de Narbonne, Mgr Bellec, bénit la première pierre de l'église (la construction avait en fait commencé en décembre 1961) et la bénédiction de l'église a lieu le 2 juillet 1961.

René Elie Laberty (1917-2012) a conçu les plans. C'est un architecte actif à Pamiers entre 1951 et 1967. Il a construit le centre de jeunesse et l'auberge le Montagnard à Montferrier (Ariège).

DESCRIPTION

La nouvelle église de Canet est située sur un terrain relativement central dans les nouveaux quartiers, entre deux rues parallèles. Elle est à peu près orientée est-ouest, l'entrée se faisant à l'est. L'église a été ouverte sur la rue des Albères en laissant un espace de parvis devant, environ un tiers du terrain disponible. Comme souvent dans les villes balnéaires, l'architecte doit se poser la question de l'usage de l'église selon les saisons. Le projet d'origine comporte un large parvis couvert d'un auvent, dite église d'été. Cette partie-là ne sera pas construite. Le plan d'origine est simple : un quadrilatère irrégulier formant nef unique (pour 720 personnes), flanquée côté nord par une chapelle de 150 places (dite chapelle d'hiver), accompagnée de petites pièces de service avec une porte ouvrant sur le parvis. Les trois larges portes ouvrent directement sur la nef. Le chœur, disposé contre le mur du fond, oblique, suit le tracé de la rue arrière. L'entrée est surmontée par une large tribune qui prend toute la largeur du bâtiment. Deux escaliers y mènent, de part et d'autre des portes. A gauche de l'entrée se trouvent les fonts baptismaux.

La façade est composée d'un grand triangle en léger ressaut, dont la base prend toute la largeur de l'église et la pointe dépasse légèrement du grand cube arrière. Ce triangle est animé par de minces bandeaux verticaux alternant avec les lignes régulières de pavés de verre colorés.

L'église est conçue comme une grande salle, à plafond plat, simplement doublée de parfeuilles disposés dans la longueur, entre les grandes poutres de béton. La tribune, en béton brut de décoffrage, a été simplement peinte en blanc, tout comme les murs. Ce grand espace libre, très simple, cantonnée de pilastres tenant les poutres du toit, est animé par le traitement des ouvertures : le mur dans le triangle de l'entrée, le mur latéral droit, les murs de la tribune sont ouverts par des dalles de verre ou de larges baies à petits carreaux de couleur. Trois couleurs primaires seulement : jaune, rouge, bleu. Le mur du fond est aveugle. Cependant, une partie en avancée à gauche, qui abrite le porche arrière, est percée par cinq rangs de trois petites ouvertures triangulaires en couleur. Ce porche arrière n'est plus utilisé (il est entièrement grillagé aujourd'hui).

Les matériaux sont simples, béton peint en blanc, verres de couleurs, briques, bois des portes. Sur la façade, sur le mur du fond derrière l'autel, dans la chapelle d'hiver, des pans de murs en pierre, en opus incertum, apportent une touche traditionnelle et cassent la blancheur omniprésente. La présence des éléments symboliques comme le triangle représentant la Sainte-Trinité ou le traitement de la lumière restent des points importants dans cette architecture religieuse.

Un grand clocher détaché, prévu en avant du parvis, n'a jamais été construit. Il était dessiné comme un grand arceau, très haut et étroit, comportant trois cloches dans sa partie haute. La forme de l'église, l'absence de clocher, le toit-terrasse, une simple croix bleue apposée sur la façade lui donnent une présence très discrète dans la ville.

Le projet initial d'église d'été ouverte sur le parvis n'a pas été fait. Cependant elle est assez vaste pour une église de ville de bord de mer, comparée à d'autres construites dans la même période. Elle a certainement été rapidement suffisante, étant donné la baisse de fréquentation dans cette décennie et la suivante. On peut remarquer que ce projet d'église-halle, très simple, est en avance sur les églises conçues selon la nouvelle liturgie lancée par Vatican II.

SOURCES:

archives diocésaines
IFA 154/2 DAU

BIBLIOGRAPHIE

Lebrun Pierre, *Le temps des églises mobiles. L'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, coll. Archigraphy, Gollion, Infolio, 2011.

Cerbère

Pyrénées-Orientales

feu de jalonnement solaire

génie civil

Guerra Lucien (1951-)

Date construction **1982**

Date publication **1982**



vue générale dans le site



vue générale



vue de l'état d'origine (publication)

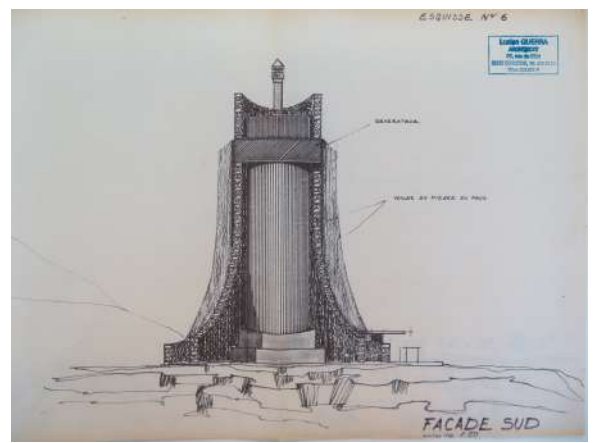


vue générale dans le site

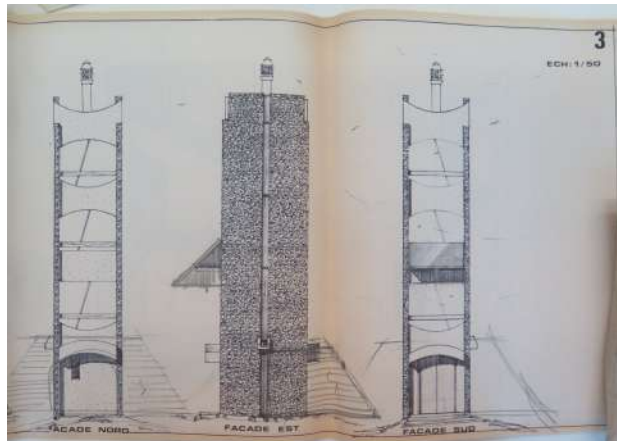




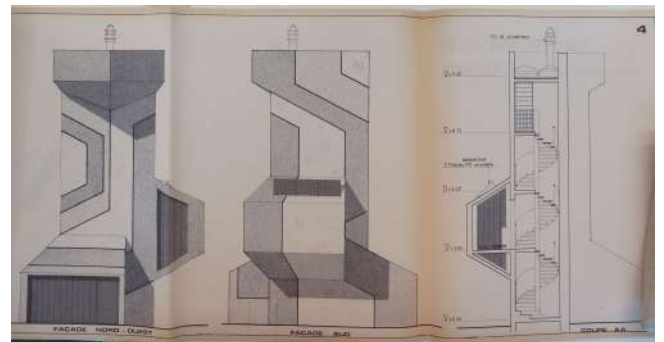
dessin ; élévation façade ouest



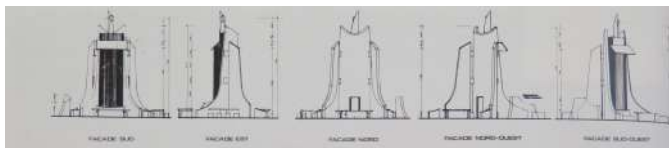
dessin : élévation façade sur



dessin : coupes



détails techniques de l'escalier intérieur



dessins : vues des élévations



dessin : vue dans le site, sur la falaise depuis la mer

La construction de ce feu a été rendue nécessaire par la suppression du vieux feu sur le port de Cerbère. Le site des très hautes falaises du Cap Cerbère a été choisi, mais il était exclu d'apporter une alimentation électrique par ligne aérienne, pour ne pas dénaturer le paysage. L'équipement des zones isolées est souvent ralenti par le manque de sources énergétiques pures et autonomes. La conversion photovoltaïque de l'énergie solaire permet de résoudre ce problème dans de nombreux cas, en particulier pour les faibles énergies, comme dans le cas de systèmes d'alimentation de feux de jalonnement. La consommation d'énergie a lieu en site isolé, elle est faible ou très faible et la sécurité doit être totale.

Pour cela, les générateurs photovoltaïques sont parfaitement adaptés. Ils fournissent de l'électricité régulièrement sans rien consommer et pratiquement sans entretien. Les modules photovoltaïques sont des dispositifs entièrement statiques transformant directement la lumière du soleil en électricité. Grâce à la seule utilisation de l'énergie solaire, ils sont totalement autonomes, silencieux et non polluants. Cependant, les aléas climatiques imposent l'utilisation d'un stockage "tampon" entre les modules solaires et l'utilisateur, afin de fournir l'électricité avec suffisamment de régularité. Leurs applications sont extrêmement nombreuses et ils se valorisent d'autant mieux si on les installe dans des zones isolées ou difficiles d'accès.

En France, la question de l'énergie solaire a longtemps été traitée par les chercheurs et le CNRS ; en 1958, ils mettent au point le four solaire d'Odeillo. Les premières applications en architecture sont le fait de Jacques Michel, un architecte, avec Félix Trombe, directeur du laboratoire d'énergie solaire du CNRS. Il s'agit de l'appliquer à l'habitat domestiques, petits immeubles ou maisons individuelles. Quelques maisons prototypes sont construites, et le procédé Michel-Trombe breveté en 1971. La question du solaire se vulgarise grâce au mouvement écologiste. A la suite de la première crise pétrolière de 1973, la question devient politique. En 1975, l'Etat forme un Comité de l'énergie solaire au sein de la délégation aux énergies nouvelles (DEN) et distribue des crédits à la recherche. Les architectes Jacques Michel et Georges Alexandroff continueront d'expérimenter l'architecture solaire, par exemple. Mais malgré le militantisme de ces architectes, les contre-performances des matériels leur porte tort. Et les années 1980 voient EDF favoriser le tout électrique, grâce au lobby nucléaire et avec la participation de l'Agence française de la maîtrise de l'énergie. Dans les années 1980, de nombreuses constructions solaires, villas bioclimatiques montrent cependant l'intérêt constant des architectes dans ce domaine. Le feu solaire de Cerbère participe donc à ces expériences d'intégration du solaire, ici pour un équipement public. C'est un projet soutenu par le département des Pyrénées-Orientales qui construit alors la centrale solaire de Thémis.

Le fût central de ce feu a été étudié pour être exporté dans tous les points du globe.

Le feu solaire de Cerbère est l'ultime phare français avant la frontière avec l'Espagne. Son fût, jaune à l'origine, a été repeint en blanc.

DESCRIPTION

Pour le feu de jalonnement solaire de Cerbère, l'intégration au site est réalisée par la "peau", faite de murs de pierres, d'une conception très sculpturale. Le fût principal est un grand tube de métal cannelé, orienté au sud-ouest, qui supporte en haut les panneaux photovoltaïques qui l'alimentent. Il est posé sur un socle en pierre et enveloppé par une demi-coque en pierre aux assises régulières qui s'évase à la base de la tour. A l'arrière, deux autres "ailes", en pierre également, soutiennent l'ensemble. Elles sont détachées et deux petites agrafes de béton les relient à l'enveloppe. En vue aérienne, ces quatre pointes évasées ancrent le feu dans le sol rocheux. L'ensemble évite cependant l'effet "statique" des phares par sa forme élancée et évidée. La mise en valeur du feu répond à l'aménagement des abords ; le promontoire est accessible et sert de lieu de détente pour les visiteurs.

Le feu mesure 10 mètres de haut.

SOURCES

AD 34 2329W8, 2329W15, 2329W16.

BIBLIOGRAPHIE

Architecture Méditerranéenne n°24, sept. 1981, p. 136-137.

Architecture Méditerranéenne n°25, sept. 1982, p. 13-8-139.

Lucien Guerra, architecte, album publié par l'agence, vue aérienne de Cap d'Agde et indication de ses réalisations.

Cerbère

avenue Maréchal-Joffre

pavillon sportif (gymnase)

Club de Plongée du Cap Cerbère

Guering Georges (ingénieur T.P.E.) (1928-2007)

Date construction **1969**

Date publication



vue générale

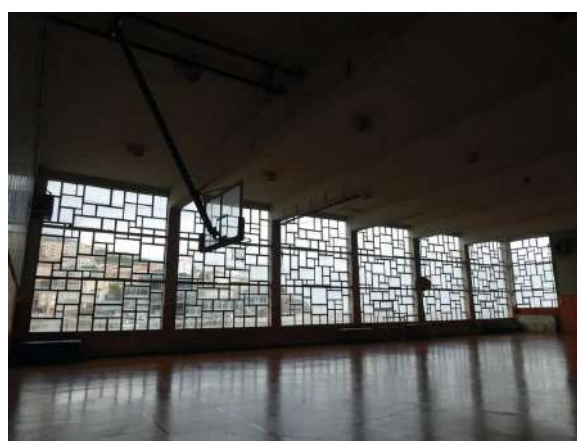


vue générale vers l'ouest



vue générale vers l'est (piscine comblée devant)

Pyrénées-Orientales



vue générale de la façade nord, intérieur



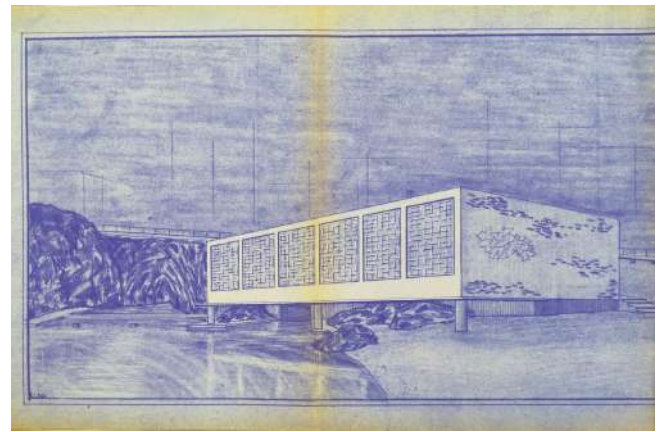
détail des claustras, intérieur



détail des claustras, extérieur



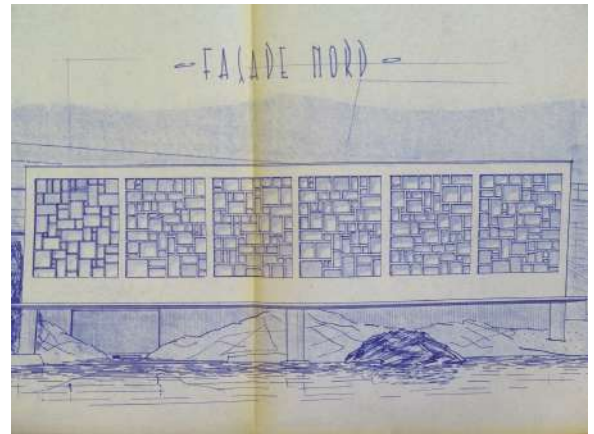
vue de l'ensemble



vue perspective, dessin du projet



bâtiments du centre de plongée



façade nord, dessin du projet



façade nord



HISTORIQUE

En 1965, la commune de Cerbère sollicite le concours du service des Ponts et Chaussées (étude, réalisation et surveillance des travaux) pour l'aménagement d'une piscine d'eau de mer (destinée au water-polo) et d'un terrain de volley-ball. Le terrain, à l'extrémité de l'anse de Cerbère, se situe alors dans le domaine public maritime et cette opération nécessite un transfert de gestion de la part du Ministre des Travaux publics.

Par ailleurs, suite à l'extension de la gare, le stade municipal est supprimé et comme la topographie des lieux, très montagneux, ne permet pas d'aménager un nouveau stade, malgré les nombreux titres régionaux des clubs sportifs de la ville, en rugby, football, volley-ball et water-polo. La construction d'un gymnase de type B est donc actée. Ce bâtiment, plus compact, ne nécessite pas autant de place qu'un stade. Sa construction est lancée au titre du second plan quinquennal d'équipement sportif et socio-éducatif (1966-1970). Un avant-projet sommaire est conçu par l'agence de Joachim Génard (architecte départemental) en 1966. Finalement, devant les problèmes administratifs et techniques posés par le terrain choisi, à côté de la piscine maritime, le chantier est entièrement géré par le service des Ponts et Chaussées. C'est ce service qui est également chargé du projet de gymnase. L'ingénieur Georges Guéring (1928-2007) en dessine les plans. C'est une époque où les ingénieurs des Ponts et Chaussées sont souvent chargés de mettre en oeuvre des équipements publics.

Aujourd'hui, la piscine d'eau de mer a été comblée et le petit bâtiment au-dessus sert au club de plongée de Cerbère.

DESCRIPTION

Le centre sportif de Cerbère est construit à l'extrémité de la plage du centre-ville de Cerbère, complètement en contrebas de la route. Le mémoire descriptif et justificatif indique qu'il doit empiéter le moins possible sur la plage et être construit le plus loin possible de la route pour laisser la possibilité de l'agrandir. Le volume principal, celui du gymnase, mesure 30x20x6, auquel est accolé, côté route, toutes les annexes : vestiaires, douches, salles de matériel, etc. Par ailleurs, il faut que la grande salle soit suffisamment en hauteur pour se trouver à l'abri en cas d'intempéries et ne pas gêner les utilisateurs, tout en ne gênant pas la vue des automobilistes sur la route.

La piscine et le petit bâtiment qui la surplombe se situent tout au bout de l'anse, et un escalier d'accès les sépare du gymnase.

La structure s'appuie sur les rochers existants. A l'origine, au niveau de la mer, cette partie est évidée et repose sur trois gros piliers de béton ; entre les deux de gauche, la mer entrait sous le bâtiment. Ce niveau a été partiellement fermé. Un quai de béton longe la piscine et le stade. A l'arrière, contre le rocher et la route, se trouvent les annexes et un escalier qui permet d'accéder à la route. Aujourd'hui, le toit a été renforcé et rendu accessible depuis la route pour servir de parking. Des poteaux et un grillage ont été installés tout autour. Le gymnase est un bâtiment à toit plat. A l'angle se trouve une petite tour carrée (construite ultérieurement) qui abrite un escalier reliant directement le parking du toit à la salle.

La grande salle du gymnase, en hauteur, est fermée sur trois côtés, ouverte partiellement dans les angles est et ouest, et entièrement vitrée au nord, sur la mer. Les parties ouvertes sont des claustras de béton et verre. Les normes d'éclairage obligent en effet à avoir un minimum de surface vitrée de 100 m² pour une salle de 600 m², puisqu'il n'y a pas d'éclairage zénithal. Il faut aussi 60 m² d'ouvrants pour l'aération. Ces claustras ont un dessin complexe, d'un certain raffinement et rares pour une enceinte sportive. Ce dispositif joue également un rôle fonctionnel dans l'éclairage de la salle de sport. En effet, s'il est orienté au nord et ne reçoit donc jamais le soleil direct, il "casse" les effets de reflets et de miroitement du soleil dans l'eau. Il est aujourd'hui en assez mauvais état et un filet a été tendu devant à l'intérieur.

Au sud, une tribune peu profonde permet d'installer des spectateurs assis et debout. Avec deux qui peuvent s'installer le long de la salle et le long des rambardes de la salle de réunion, 180 spectateurs peuvent être présents, ce qui est raisonnable pour une population de 2800 habitants.

Sur le mur ouest visible dans la courbe de la route, un grand panneau de céramique sur fond de carreaux bruns montre un grand soleil stylisé et dans le coin gauche, les armes de Cerbère. Ce décor est prévu dès la conception, avec l'organisation d'un petit concours au niveau local. L'artiste choisi est Jean Roger (atelier des Rois de Majorque à Perpignan).

SOURCES

Archives municipales, dossier de construction (pas de cote).

A.D. 66, 1 T 245.

Perpignan

20, avenue du Maréchal-Joffre

immeuble de la direction départementale de l'équipement ; DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer)
architecture administrative

Wursteisen Georges (1935-) ; Homs Marcel (1910-1995) (vitrail)

Date construction **1972-1975**

Date publication **1977**



vue générale



façades sud (entrée) et ouest



façade ouest



façade ouest sur la rue



détail des refends de la façade



détail de la façade ouest



escalier principal



escalier principal



espace de bureau



réfectoire



salle de réunion (restructuration postérieure), vitraux de Homs



détail d'un vitrail, côté entrée (Homs)

HISTORIQUE

Cet ensemble de bureaux vient compléter le bâtiment de la D.D.E. construit entre 1941 et 1944 par Joseph Berthier et Edouard Mas-Chancel, situé en face dans la rue (label Patrimoine du XXe siècle).

Le programme comportait la réalisation de deux immeubles de bureaux et d'un parking à deux niveaux. La première tranche, la seule réalisée, comporte un immeuble. La seconde tranche (second immeuble et parking) n'a jamais été exécutée. Le long bâtiment des services techniques des Ponts et Chaussées, qui se situe dans son prolongement, subsiste.

La mission de l'architecte a été ici limitée à la conception du bâtiment, le dossier d'exécution et la direction des travaux étant assurés par les services de la D.D.E..

En 2016, le bâtiment a connu une importante restructuration : les façades en mur-rideau ont été entièrement démontées pour être refaites à l'identique et apporter du confort thermique : double vitrages, matériaux récents. Cependant, le dessin des baies n'a pas été respecté. A l'origine, la partie ouvrante constituait les trois quarts de la hauteur de la baie, avec une imposte basse. Aujourd'hui, on trouve une imposte haute et basse, la partie ouvrante, centrale, n'occupant plus qu'une moitié environ de la baie. Seuls les escaliers n'ont pas été touchés.

Le grand hall d'accueil a été coupé pour faire une salle de conférence, masquant une grande partie de la bande supérieure de vitrail. La cantine n'existe plus aujourd'hui, les cuisines ayant disparu. La salle à manger a cependant été conservée comme salle commune pour les repas.

Wurteisen est un architecte de Perpignan, qui a beaucoup travaillé sur l'architecture scolaire. Il a travaillé dans le cadre de la Mission Racine (aménagement du littoral méditerranéen dans les années 1960-1980) ; il est l'auteur d'autres bâtiments publics (dont le lycée agricole de Théza) et de nombreuses maisons pour des particuliers. Il faut signaler que le bâtiment de la DDTM renferme le seul vitrail connu de Marcel Homs, sculpteur (collège Moreto de Thuir).

DESCRIPTION

Sur un terrain long et étroit situé en face du bâtiment administratif des Ponts et Chaussées, l'architecte conçoit un immeuble qui épouse complètement la forme du terrain. Les quatre étages de l'immeuble sont aménagés en majeure partie en bureaux paysagers, de part et d'autre d'un couloir central. La volonté de l'architecte était de créer à chaque niveau un espace aussi vaste que possible pour des aménagements variés et évolutifs (dans les faits, l'organisation des bureaux a très peu évolué). Au rez-de-chaussée surélevé se trouve le hall de réception et la salle de restaurant aménagée en self-service. Au sous-sol sont prévus : la cuisine, les locaux techniques de climatisation et les archives.

En ce qui concerne les étages de bureaux, le choix est fait d'utiliser des techniques modernes de construction, avec des bardages aluminium isotherme performant. De plus, le principe des façades à redents et l'orientation des baies traduit la préoccupation de limiter l'excès de luminosité et l'ensoleillement des bureaux. Ce principe permet aussi d'éviter la façade plate, banale, d'un immeuble qui ne contient que des bureaux successifs, défaut inhérent aux murs-rideaux si fréquents à l'époque. Les redents, aveugles d'un côté et ouverts de l'autre, côté nord ou nord-ouest, créent un effet changeant quand on circule le long de cette façade, qui se situe sur un des axes passants majeurs de Perpignan. Les quatre façades sont différentes : côté nord et est, de grandes baies rectangulaires ou obliques correspondent à l'escalier annexe et principal. Sur la façade principale, le béton enduit et l'aluminium contraste avec un soubassement en schiste, construit comme un mur de pierres sèches, interrompu par des baies garnies d'un vitrail béton. Toute la partie gauche, qui constitue la salle du restaurant, est traitée par de grandes alvéoles en béton traitées en encorbellement, fermées par une large rambarde basse. Elles constituent côté salle des sortes de balcons, cependant inaccessibles.

Le hall situé à l'ouest, a reçu un traitement particulier : on retrouve à l'intérieur le schiste, traité ici en appareil régulier maçonné, lisse. Les deux pans de mur forment des alcôves, encadrées de vitraux béton faits de verres très colorés, avec un dessin abstrait. Un grand vitrail en bandeau surmonte ce long mur maçonné (Marcel Homs). Malheureusement, la création d'une salle de réunion dans le hall a masqué une partie de ce dispositif.

Fondations sur pieux ; ossature : poteaux en retrait des façades, dalles champignon B.A. ; façades du rez-de-chaussée : maçonnerie, schiste et voiles B.A. brut de décoffrage ; étages : panneaux sandwich, tôle laquée et polyuréthane ; chauffage électrique ; climatisation par gaines au plafond ; revêtement murs et sols souple ; faux plafonds isophoniques.

SOURCES

AM Perpignan 60 W 649, PC 20523

BIBLIOGRAPHIE

Architecture dans le Golfe du Lion et le Comtat, n°20, sept.1977, p. 153.

Saint-Cyprien

75, boulevard Desnoyer

résidence Port-Cipriano

architecture domestique

Abelanet Maurice (1927-2006) ; Dujol Jean (1921-2019) ; Bourbon Jacques (1925-2003) ; Lacalm Henri (1924-2007)

Date construction **1964**

Date publication **1968**



vue d'ensemble côté route (vue ancienne)



vue générale côté mer



vue d'ensemble côté route (coursives)



immeuble et tour



rez-de-chaussée sur pilotis



rez-de-chaussée



paliers ouverts sur la façade



fermeture des circulations



vue côté route, coursives



vue des terrasses-promenade du toit



intérieur, aménagement d'origine



intérieur, chambre côté coursive

HISTORIQUE

Cet ensemble d'immeubles a été construit parmi les premiers lors de l'aménagement de la cote Vermeille. Il s'est appelé Port-Cipriano parce que les premiers projets d'aménagement de la ville prévoyaient de construire le port dans cette partie de la ville. Finalement, celui-ci sera creusé complètement à l'autre extrémité, plus au sud.

Par ailleurs, sur le plan de masse sont signalés des aménagements qui n'ont jamais été faits : un bowling, un mini-golf, un terrain de volley-ball, une garderie et des jeux d'enfants. Il avait été envisagé aussi d'installer un restaurant panoramique au dernier étage de la tour.

Aujourd'hui l'ensemble a gardé toutes ses qualités, il est bien entretenu. Seuls les magasins ont fermé petit à petit.

L'agence A.D.B.L. (Abelanet, Dujol, Bourbon, Lacalm) basée à Perpignan, a beaucoup travaillé dans la région. Elle se reconnaît par ses réalisations de qualité, pour le logement collectif et individuel (maison Espel à Perpignan, Label XXe, résidence Pic d'Argelès à Argelès-sur-Mer), mais aussi pour un des aménagements balnéaires les plus originaux du département : le village des Sables à Torreilles. On peut citer aussi des commandes publiques : le collège de la Côte-Vermeille à Port-Vendres, le collège Jules-Verne au Soler ou l'école Ludovic-Massé à Toulouges.

DESCRIPTION

L'ensemble de la résidence comprend 400 studios qui donnent directement sur la plage. Il est constitué de cinq barres disposées sur une ligne brisée, flanquées au nord d'une tour carrée de huit étages, détachée. L'ensemble est construit sur le principe d'appartements traversants desservis par une coursive à l'arrière, tous les appartements étant orientés vers la mer. Les deux façades sont donc complètement différentes. Côté route elles sont aveugles, constituées par les lignes horizontales des coursives. Cette ligne est interrompue à l'angle saillant au centre de la composition, par un bloc qui offre une façade de loggias. Côté mer, ce sont les étages de loggias superposées qui forment la trame des façades. La tour présente trois façades identiques, composées d'une partie aveugle et de séries de trois loggias et une façade presque aveugle côté route. Au rez-de-chaussée de certains immeubles sont installés des commerces. Celui de la tour est occupé par une grande salle de fêtes entièrement vitrée et entourée d'un large auvent.

Il existe quatre types de studios : les plus petits sont conçus sur une unité de trame, les plus grands sur deux, avec une loggia double. Les deux blocs principaux formant un coude, les architectes ont utilisé la courbure et son espace supplémentaire pour y installer des appartements avec une chambre séparée. Dans les plus petits appartements, la partie arrière qui donne sur la coursive est une petite chambre, éclairée par des fenêtres bandeau en hauteur.

Le dernier étage de chaque bloc est traité différemment : la toiture est formée par des voûtes catalanes, et une partie du toit est dégagée pour former de vastes terrasses accessibles à tout les occupants des appartements.

Les effets graphiques de la rambarde pleine et uniformément blanche des coursives accentue côté route les effets d'horizontalité, cassés dans les angles de la composition soit par la "rotule" d'un immeuble qui présente des façades en loggias, soit par un angle arrondi, traité en larges lattes de bois foncé disposées verticalement. Les coursives ménagent des "vues" qui changent en permanence, selon leur orientation. La construction comporte des détails soignés : les grands paliers ouverts, le dessin des grilles qui ferment les escaliers, le graphisme en vaguelettes des enduits (effet graphique qui joue sur l'ombre et la lumière) sur les paliers (également présent à l'origine sur les murs des appartements), l'emploi de la pâte de verre, le traitement des terrasses. Tout concourt à faire de la résidence un ensemble très travaillé graphiquement, par les couleurs et les textures, à la fois important par la taille mais pas envahissant pour la vue. Il faut noter que beaucoup de loggias ont été fermées, mais une unité a été respectée. La baie comporte trois ou quatre fenêtres coulissantes, assez discrètes. De plus, elles sont toutes fermées par des stores bleus, ce qui apporte une grande unité.

Le toit en voûtes catalanes fait partie du vocabulaire architectural constant dans cette région, depuis la résidence Port-Catalunya sur la plage, jusqu'au collège Côte Vermeille (1968) construit par la même agence à Port-Vendres. Il faut citer aussi le VVF de Balaruc-les-Bains (1968, Gomis et Huidobro). L'ensemble est conçu selon les principes corbuséens : construction sur pilotis permettant une transparence, plans libres, cages d'escalier dont le palier est ouvert sur la façade, ce qui permet d'avoir à travers la grande baie libre, une vue en "tableau" sur le paysage, circulations des coursives, accès au toit-terrasse (qui sert vraiment de terrasse), mais également de promenade puisque les circulations permettent d'accéder à l'ensemble des blocs d'immeubles.

L'environnement géographique de l'immeuble est resté le même. Situé à la limite de la ville, vers Canet, il a bénéficié de l'inconstructibilité de la zone de l'étang de Saint-Nazaire.

SOURCES

BIBLIOGRAPHIE

Architecture dans le Golfe du Lion et le Comtat, n°1, avril 1968, pp. 180-181.

Architecture dans le Golfe du Lion et le Comtat, n°2, sept. 1968, pp. 110.

Salses-le-Château

avenue Christian-Bourquin

mémorial du camp de Rivesaltes

architecture de culture, recherche, sports ou loisirs

Ricciotti Rudy ; Passelac Romain ; Roques François

Pyrénées-Orientales

Date construction **2015**

Date publication **2017**



vue aérienne générale du site



vue aérienne du bâtiment



vue depuis le sud



vue depuis le sud



vue dans l'environnement, avec les baraquements



couloir



cours intérieures



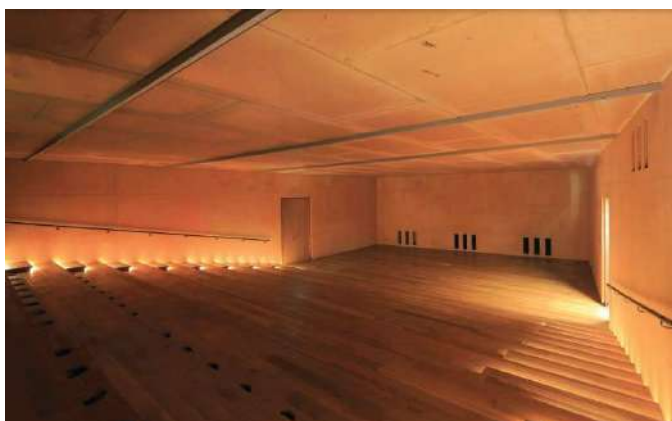
vue générale de la salle d'exposition



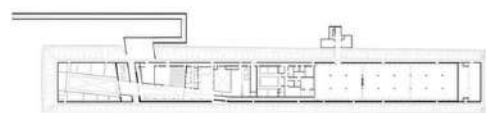
vue générale de la salle d'exposition



détail de la salle d'exposition



amphithéâtre



plan du bâtiment

HISTORIQUE

Dans l'entre-deux-guerres, la plaine de Rivesaltes a été repérée par les autorités militaires comme zone adaptée à l'entraînement et aux exercices de manoeuvres et de tir; C'est un site de 640 hectares. On prévoit également d'y construire une caserne, qui voit le jour à l'aube de la seconde guerre mondiale. En 1940, 9 îlots sont attribués au ministère de l'intérieur pour y créer un centre d'hébergement ; les premiers convois y arrivent en janvier 1941. Le site se partage donc entre camp militaire et site d'internement. En effet, le 12 novembre 1938, le décret sur l'internement administratif des "étrangers indésirables". A ceux-ci s'ajoutent un grand nombres de réfugiés espagnols fuyant la guerre civile. De nombreux camps doivent donc être ouverts pour interner tout le monde. Ce mouvement s'accélère avec la généralisation de la politique d'exclusion des étrangers sous le régime de Vichy. Rivesaltes devient le "centre inter-régional de rassemblement des Israélites", le "Drancy de la zone sud". Après-guerre, ces sont les sympathisants du FLN puis les Harkis qui y sont enfermés. Le camp de transit de Rivesaltes ferme officiellement en décembre 1964. Quelques familles y restent jusqu'en mars 1965. puis il retourne à sa vocation militaire puisqu'il accueille des familles de soldats guinéens, puis Nord-Vietnamiens. Ce sont 60 000 personnes qui ont vécu dans ce camp, témoin de l'histoire du XXe siècle, de ses conflits et de ses guerres.

L'architecte Rudy Ricciotti remporte le concours pour le Mémorial en 2006. Il a été inauguré le 16 octobre 2015.

Le musée du mémorial a été finaliste pour le Prix Mies van der Rohe 2017.

DESCRIPTION

Le camp Joffre occupe encore un très vaste espace au nord de la ville de Rivesaltes, dans un site détaché de la ville. Le mémorial a été fait à l'extrémité est du site.

Le bâtiment du musée est installé face au bloc F, dans un vaste ensemble où ne subsistent que des ruines des bâtiments d'internement ; cependant il occupe un espace libre de l'ancien camp militaire : la place d'armes. En effet, l'ensemble du site et ses alignements de baraques en dur, inscrit à l'Inventaire, ne permettait aucune destruction.

Sa particularité est d'être enterré : le grand monolithe de béton de 240 m de long surgit à peine de la terre ocre qui l'entoure qui est laissée sur un large pourtour. Sa toiture, en très légère pente vers l'est, est seulement percée de quelques ouvertures de forme géométrique. L'architecte a voulu un bâtiment à la fois "silencieux et pesant". Dans cet environnement très plat, il est invisible à quelques dizaines de mètres.

Les visiteurs entrent dans le site par le coin sud-ouest, là est le toit est au ras du sol et peut être vu comme une part du paysage. On y entre par une rampe partiellement enterrée qui mène à une cour ouverte. Sous le toit en débord (ombre et lumière, brise-soleil), les séparations entre les grands vitrages verticaux, doublées d'un poteau en relief, amènent l'idée d'une colonnade. Elle apporte une solennité à cet espace très sobre (sol en terre cuite, ocre des couleurs, bleu du ciel). Trois patios sont les seuls points d'entrée de la lumière naturelle. Ils sont entièrement recouverts (sols et murs) par des briques disposées en motifs de chevrons. Ils structurent l'organisation du musée : salles d'exposition, lieux d'accueil et bureaux.

Les salles consacrées au musée sont entièrement aveugles. Un immense couloir aveugle également court tout le long de la structure. Il est éclairé par des lumières au sol, qui dessine un long cheminement de pointillés, alors que la rampe de lumière au plafond, au-dessus du mur, donne une lumière indirecte. Le visiteur n'a donc aucune vue sur l'extérieur excepté sur le ciel.

Les murs sont faits de grands plaques de béton brut. Les rares ouvertures rectangulaires sur les murs rappellent les formes très simples des baraquements, murs lisses enduits et petites fenêtres rectangulaires ou carrées.

Les murs et la toiture de l'ensemble sont faits d'un béton relativement lisse, de couleur ocre rosé, avec inclusion de cailloux, qui se font dans le paysage environnement et rappelle le paysage austère, très caillouteux qui comporte très peu de végétation.

Un auditorium est positionné près de l'entrée. Dans cet espace également, c'est la sobriété qui domine (murs lisses, dessin des rangs de sièges, des marches).

Selon Ricciotti, "le mémorial compressé entre la terre et le ciel, entre le passé et la mémoire, est situé exactement dans le présent et représente la vie elle-même".

site www.dezeen.com/2017/03/10/rudy-ricciotti-rivesaltes-memorial-museum-concrete--mies-van-der-rohe-award-perpignan-france/

site www.archdaily.com/806473/the-rivesaltes-memorial-rudy-ricciotti-plus-passelac-and-roques

Torreilles

Pyrénées-Orientales

village des Sables

architecture domestique

Abelanet Maurice (1927-2006) ; Dujol Jean (1921-2019) ; Bourbon Jacques (1925-2003) ; Lacalm Henri (1924-2007)

Date construction **1978**

Date publication



vue aérienne du site



vue d'origine (carte postale)



archives : article de journal



site en construction



vue générales et circulations



vue aérienne des deux types de maisons



vue d'une maison individuelle (cour partiellement construite)



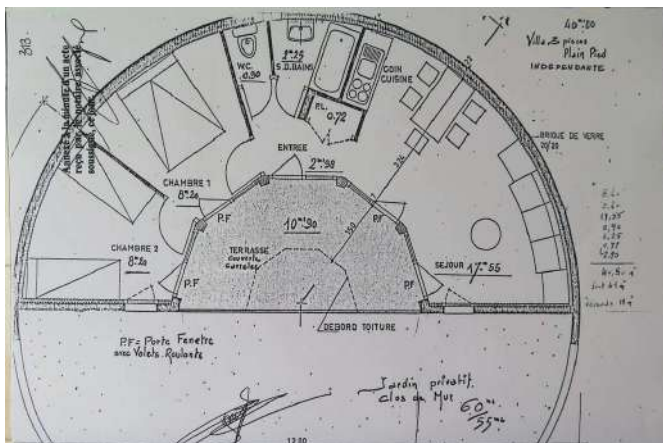
vue de la butte côté nord



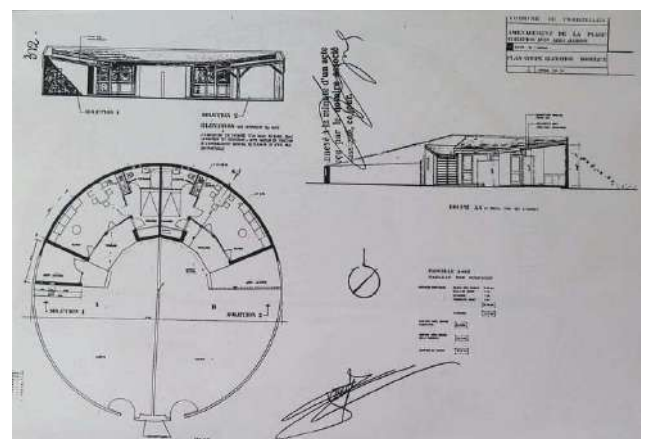
maison jumelée



plantations sur la butte



plan de la maison individuelle



plan de la maison jumelée

HISTORIQUE

Le village historique de Torreilles, village de viticulteurs, est situé dans les terres, comme souvent sur le littoral, et tourne le dos à la mer. Avec l'action de la mission Racine, l'appropriation du littoral a commencé, et la plage de Torreilles devait bénéficier de l'aménagement d'une station balnéaire : un village, un port de plaisance, une place centrale et des boutiques. Ce projet est resté inachevé. (projet de Jacques Carlu ? (IFA, projet intitulé Venise-plage). Finalement, seules les habitations ont été construites ; il s'agit du village des Sables, 640 pavillons conçus pour le promoteur Guy Merlin par l'agence ADBL (Maurice Abelanet, Jean Dujol, Jacques Bourbon, Henri Lacalm) sur un terrain de 33 ha. Le permis de construire a été accordé le 27 novembre 1974 et reconduit le 21 janvier 1976, avec deux modificatifs en 1977. A côté s'est installé le camping des Dunes.

En 1974, l'équipe faisait paraître dans le n°17 d'Architecture dans le Golfe du Lion et le Comtat un long article sur un "village de vacances", projet théorique dont le principe est une série de modules cubiques en résine polyester et intérieur isolant en mousse de polyuréthane, adaptables et qui permettraient toute une série de combinaisons et de formes, y compris l'empilement. La solution que les architectes mettent en place la même année pour le village des Sables est différente techniquement. La construction de maisons-bulles à la fin des années 1960 a peut-être influencé la forme des villas, même si le principe constructif ici est complètement différent.

Le village des Sables est aujourd'hui cité comme un exemple d'intégration de bâtiments dans un milieu naturel. Il respectait en effet la circulaire ICANT qui préconisait des constructions non visibles de la mer. Le village des Sables est une copropriété de 640 copropriétaires dont 160 résidents à l'année en 2025.

DESCRIPTION

Les 640 pavillons construits sur la plage de Torreilles sont disposés dans un vaste lotissement dont les circulations sont dessinées selon des axes courbes, certains d'entre eux formant des allées en impasse. Elles sont uniquement piétonnes. Ce dispositif permet, malgré l'organisation relativement régulière, d'éviter la sensation d'alignement. Les villas sont de deux types : 300 villas de type A (villa individuelle de 40 m²) et 340 villas de type B (jumelées de 32 m²). Le principe est toujours le même : la maison est faite d'une petite enceinte circulaire en béton brut nervuré, construite contre une butte de sable artificielle, orientée au nord, pour la protéger de la tramontane et maintenir une certaine fraîcheur. L'enceinte est plus haute au nord et s'abaisse vers le sud du côté de l'entrée. L'habitation est construite en éventail contre le mur nord, libérant au sud une terrasse occupant la moitié de la surface. Comme dans tous les habitats de villégiature, la partie habitable est réduite, pour laisser le maximum d'espace à la vie extérieure. Le plan se déploie dans ce demi-cercle, chaque pièce ouvrant sur la terrasse. Les maisons individuelles ont deux chambres. Les trois pièces humides (w.c., salle de bains et cuisine), sont placées au centre, la salle de séjour se trouvant à droite et les deux chambres à gauche, ce qui permet de séparer le coin jour du coin nuit. Cela dégage un petit espace central en demi-cercle, qui sert de terrasse couverte, carrelée. Le jardin occupe l'autre moitié du terrain. L'habitation double est disposée dans un cercle plus grand, de part et d'autre du muret de séparation. Ici le jardin occupe plus de la moitié de l'espace disponible, chaque appartement occupant moins d'un quart de l'espace. Contre le mur mitoyen se trouvent la chambre et la salle de bain attenante (w.c. inclus). Viennent ensuite le coin cuisine avec l'espace repas et le séjour. Chaque pièce ouvre sur la terrasse située dans le noyau du cercle. Un abri de jardin ouvert vient compléter la composition, contre le séjour. Le sol des pièces est revêtu de tomettes. Le règlement de copropriété indique que les toitures sont en roseaux (dont l'entretien est à la charge du propriétaire), aujourd'hui complètement disparues. Les toitures ont été recouvertes soit d'un isolant bitumineux rouge, soit de tuiles canal. Certains toits comportent aussi des panneaux solaires. Pour ces résidences secondaires, le chauffage n'avait pas été prévu.

Des transformations ont été opérées sur le lotissement. L'entretien de la butte de sable est rendu obligatoire par le règlement de copropriété (interdiction de les modifier ou de les supprimer, ce qui semble avoir été respecté). Les conséquences de ce règlement est la mise en végétation. Depuis quarante ans, celle-ci s'est beaucoup développée, les habitants ayant privilégié une végétation méditerranéenne basse. Cela favorise la solidification de la butte entourant chaque maison et accentue l'invisibilité de l'ensemble. Des pins ou des peupliers ont été plantés, ce qui faisait partie des obligations.

Par ailleurs, beaucoup de modifications concernent l'architecture intérieure : fermeture de la terrasse par des loggias, fermeture des abris de jardin ouverts dans les maisons jumelées, constructions supplémentaires, etc... L'installation de climatiseurs, terrasses en dur, portillons, allées devant les maisons, cheminées intérieures, barbecues et même de piscines, s'est fait contre le règlement de copropriété (appentis, barbecues, etc. interdits). Cependant, depuis 2019, tout agrandissement est interdit par le syndic.

Par leur forme ronde, les maisons s'apparentent à celles du mouvement de l'architecture expérimentale organique lancé une décennie plus tôt (maisons bulles d'Antti Lovag). Cependant, elles conservent une construction traditionnelle. Dans ce cadre balnéaire, leur forme, ainsi que leur disposition selon des circulations courbes rompt avec l'architecture en hauteur des autres stations balnéaires ou des alignements de petites maisons. Mais elle est aussi particulièrement adaptée à ce genre architectural. Le village des Sables est resté une expérimentation unique dans l'histoire de l'architecture balnéaire.

IFA Objet CARJA-D-ND-4. "Venise plage", Torreilles (PO).

Archives municipales

AD 34 934 W 15, 931W 128.

Règlement de copropriété.

Balades d'architecture moderne et contemporaine en Occitanie. Pyrénées-Orientales, Maison de l'architecture Midi-Pyrénées, 2017, p. 12.

"Sur la dune, carte blanche à Michèle François. Le village des Sables de Torreilles", *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 437, juillet 2020.

Label « Architecture contemporaine remarquable »

CHATEAUNEUF-DE-RANDON (Lozère)
Mille club de l'Habitarelle

Etude réalisée par le CAUE 48 (Caroline Entraygues) en 2017-2018
avis favorable du groupe de travail ACR du 29 mars 2024

Programme lancé en 1966 pour équiper d'un club des jeunes les communes qui en font la demande, l'opération mille clubs est pilotée par le ministère de la jeunesse et des sports, dans l'objectif de réaliser des constructions à faible coût grâce à un processus industriel de préfabrication légère. Le bâtiment préfabriqué doit être monté par les utilisateurs eux-mêmes.

À la suite d'un premier concours en 1966/1971, deux types de mille-clubs sont réalisés et livrés, par deux constructeurs associés à des équipes d'architectes. Le constructeur SEAL (Société d'exploitation des alliages légers) associés aux architectes Bechu, Bidault, Guillaume proposent le modèle Mont Blanc. La société BSM (Bois Sciés Manufacturés), avec les architectes Godderis et Deleu proposent le modèle D333.

En 1972, un deuxième concours retient de nouveau la SEAL (Société d'Exploitation des Alliages Légers, filiale de Brissoneau et Lotz) avec son modèle CL480, un système constructif industrialisé à trame carrée de 4,80m de côté. Les modèles SEAL 2^e génération sont les plus répandus sur le territoire.

2 346 clubs de jeunes ont ainsi été construits en France entre 1968 et 1982 sur la base de cinq modèles industrialisés retenus à la suite de concours conception-construction.

En Lozère, des mille clubs sont installés à Chirac, Marvejols, Saint-Alban-sur-Limagnole, Langogne, Florac, La Canourgue. Beaucoup ont disparu. Le CAUE 48 a repéré les mille clubs de Villefort, Cubières et Châteauneuf-de-Randon.

La salle du mille club de Châteauneuf-de-Randon se situe en contrebas du village, au lieu-dit l'Habitarelle, immédiatement en dessous du monument commémoratif à Duguesclin (inscrit au titre des monuments historiques), sur un terrain consacré aux activités sportives.

Le modèle est envoyé par l'entreprise SEAL 110 avenue de la République Paris 11^e. Il est à deux pyramides, appelé club Warens. D'une superficie de 160 m², la structure métallique triangulaire est appuyée sur 9 socles de 50x85, elle est ici posée sur un muret en pierre haut de 3 marches. Le permis de construire de 1976 (certificat d'achèvement des travaux 1979) indique « *La toiture composée de tuiles losangées en aluminium laqué devra être de teinte mate et similaire à la teinte de la lauze de pays. La face extérieure laquée par peinture devra être de teinte pierre de pays. Exclure la teinte blanche* ». L'entrée se fait par le côté nord ; sur la face ouest une chaudière est installée qui permet le chauffage par soufflerie de la salle. L'espace intérieur est vaste avec une grande hauteur sous plafond permettant des activités variées, il contient un bar et des sanitaires. Les menuiseries en aluminium et les volets coulissants en bois sont d'origine, seules les portes ont été remplacées en PVC. En 2002, la réfection de la couverture est réalisée en bardeaux de bois (ailleurs ils ont été recouverts de bac acier).

Critères pour l'ACR :

2 - le caractère innovant ou expérimental de la conception ou de la réalisation technique

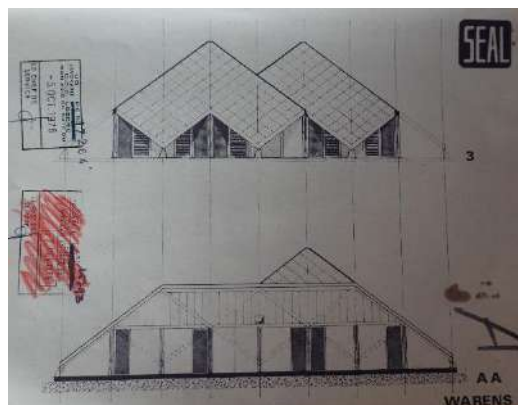
4 - l'exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique

Actuellement 4 mille clubs sont labellisés ACR en Bourgogne-Franche-Comté et 2 dans les Hauts-de-France.

Label « Architecture contemporaine remarquable »



Les différents modèles de mille clubs



MONT-LOZERE-ET-GOULET (Lozère) chapelle du Mont Lozère

Etude réalisée par le CAUE 48 (Caroline Entraygues) en 2017-2018
avis favorable du groupe de travail ACR du 29 mars 2024

Construite en 1967-1968, sur l'initiative du père André Gély aumônier scout, lors d'un grand rassemblement des scouts de France, qui donna un coup de jeune à l'image du scoutisme, cette chapelle a été dessinée par l'architecte Jean Peytavin (1929- 2016).

Jean Peytavin est né en 1929, alors que son père Emile, futur chef militaire de la résistance lozérienne, obtient le poste de directeur de l'école de commerce et d'industrie de Bort-les-Orgues (Corrèze). Diplômé en 1960, il est nommé architecte départemental en 1965. On lui doit de nombreuses réalisations qui marquent le paysage mendois (immeuble de la trésorerie et de l'académie, bibliothèque municipale et théâtre de la place du foirail) et lozérien (bâtiment du Parc National des Cévennes à Florac, chapelle du Mont-Lozère...).

Le gros-œuvre est réalisé par les scouts en août 1967, la bénédiction célébrée le 20 août en présence de l'évêque Mgr Boudon. La construction de la chapelle est terminée en juin 1968, les vitraux placés en décembre 1968.

La chapelle du Mont Lozère se situe sur l'ancienne commune du Mas d'Orcières. La commune Mont-Lozère et Goulet a été créée en 2017 de la fusion de communes de Bagnols-les-Bains, Belvezet, Le Bleymard, Chasseradès, Mas d'Orcières, Saint-Julien-du-Tournel. La chapelle se situe à 1700 m d'altitude, près du sommet du Mont Finiels, sur les pistes de la station de ski du Bleymard. Elle est composée de deux triangles accolés. L'un plus bas abrite le porche d'entrée placé à l'est, l'autre est un vaisseau unique orienté nord-sud. Tournée vers le nord, une haute façade triangulaire est protégée par un large débord de toiture. Celle-ci comporte une charpente en bois à très forte pente qui descend jusqu'au sol, les murs sont en schiste et la couverture en lauzes de schiste. L'intérieur d'une grande sobriété est éclairé par deux hautes verrières de verres colorés. Les vitraux ont été réalisés par l'atelier Balayn de Loriol (Drôme). Dans une lettre du maître-verrier à l'évêque, Jean-Marie Balayn indique que la signification des vitraux, posés en décembre 1968. « Dans le tympan de la porte extérieure, j'ai évoqué par le graphisme, la Jérusalem Céleste. Dans la porte intérieure, les trois tâches colorées représentent la Trinité. Les lancettes évoquent la marche du Peuple de Dieu à travers le désert, avec des oasis de verdure et de ruisseaux par intermittence. Avant tout, j'ai cherché à créer un climat d'élévation et de prière, sans trop attirer les regards. ».

Les plans, datés de juillet 1967, prévoient un espace extérieur devant la façade nord, avec un autel réservé aux célébrations en plein air, le clocher prévu n'a pas été construit.

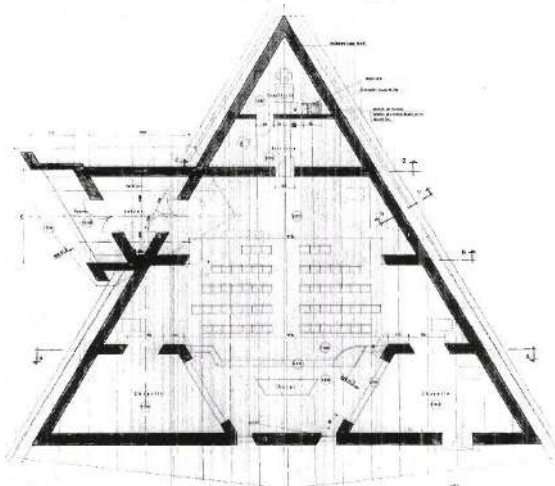
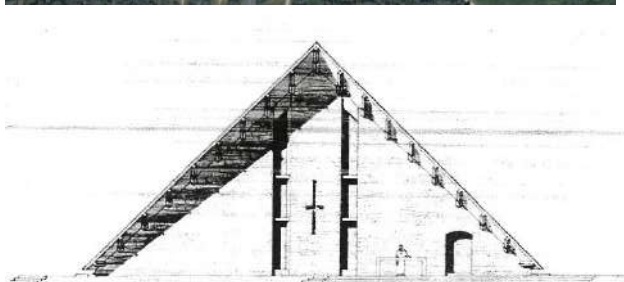
Propriété : La chapelle se situe sur la parcelle B 635, appartenant à une vingtaine d'indivisaires, le CD48 a acheté en 2024 des parts de l'indivision mais l'acte n'est pas publié par le SPF car il y a des indivisaires inconnus. Le souhait du CD48 est de racheter les parcelles où se trouvent les pistes de ski (dont la parcelle de la chapelle), avec le projet de rétrocéder la chapelle à la commune.

Cette situation empêche l'heure actuelle d'aller vers la protection au titre des monuments historiques, qui avait été demandée par le groupe de travail ACR.

Critères pour l'ACR :

1-Singularité de l'œuvre

Label « Architecture contemporaine remarquable »



Label « Architecture contemporaine remarquable »

ASSAS (Hérault) Villa Revel, 152 chemin des colombiers

demande de labellisation déposée par CERFA le 19/12/2024

avis favorable du groupe de travail ACR du 1^{er} avril 2025

Située à 15 km au nord de Montpellier, sur un terrain plat dans un paysage de garrigue à environ 1,5 km au nord-ouest du village d'Assas, cette villa a été construite en **1968** par l'architecte **Maurice REVEL** pour sa famille. Diplômé en 1964 de l'école des Beaux-arts de Toulouse, Revel (1933- 2015) a travaillé avec l'architecte montpelliérain Maurice Pigeire puis s'est associé à l'architecte carcassonnais Henri Castella (1921- 2001), Castella tenant l'agence de Carcassonne et Revel celle de Montpellier. Il travaille pour BRL, Groupama, la SAFER ... Leur production est tournée vers l'habitat collectif (environ 5000 logements) et individuel, on note 7 maisons « de style moderne » à Sète, Montpellier, Clapiers, Mudaison.

Il a été en activité jusqu'en 1993, sa fin de carrière comme celle de Castella ou de Jaulmes a été difficile (trop de salariés, procès pour décennales, maison hypothéquée¹).

Cette villa de 251 m² est construite sur deux niveaux, avec un étage partiel. Un atelier de céramique et un atelier d'architecture permettent aux propriétaires d'avoir leur lieu de travail sur place. Elle présente une structure poteaux-poutres, un plan ouvert et une silhouette à l'horizontalité marquée. Avec sa toiture terrasse, ses grandes baies vitrées prolongées par des terrasses, et bien que les parois de verre soient ici moins mises en évidence afin de s'adapter au climat local, elle est typique des maisons de type californien, inspirées de l'œuvre de Richard Neutra dans les années 1960 (cf villa construite à Croix (59) par Neutra en 1969 pour l'industriel Marcel Delcourt, patron de la société 3 Suisses).

La villa est construite sur le principe d'une structure poteaux-poutres (murs de briques enduits d'un crépis épais) à toit plat. Les murs extérieurs qui soutiennent les terrasses sont en pierres issues du terrain. Des éléments en béton matricé de couleur bleu et les grandes baies vitrées en aluminium complètent les matériaux des façades avec les bandeaux des toits qui avec le temps sont devenus couleur brun/roux.

Conçue pour profiter au maximum de la nature, avec de nombreuses terrasses et jardins intérieurs donnant l'impression que la végétation pénètre dans la maison, elle est protégée du soleil d'été par une large terrasse au toit débordant au sud. Les eaux pluviales sont récupérées dans des bassins.

La maison fonctionne sur des principes de récupération de la chaleur l'hiver au moyen des grandes baies vitrées orientées sud. Ces baies sont surmontées de casquettes qui les protègent du soleil d'été. Le béton et les murs de pierres contribuent à l'inertie thermique, et le jardin intérieur permet l'été une sur-ventilation nocturne. Ces principes d'écoconstruction étaient assez novateurs à l'époque. De plus, la construction avec des pierres provenant du terrain est à noter.

Construite pendant les événements de mai 1968, le chantier a subi des difficultés d'approvisionnement en matériaux, d'où des carrelages mêlés et 6 mois passés sans eau.

Isolée avec de la paille, chauffage et climatisation par fréon (cf arrivée du fréon dans les marches).

L'espace intérieur est divisé par des différences de niveaux et des murs bas en pierre sèche. Le hall d'entrée, le jardin intérieur vitré, le séjour, le coin télé et la salle à manger sont des espaces directement perceptibles, sans écran visuel. Le coin chambres sur le côté ouest de la villa s'organise autour d'un petit salon qui donne sur un patio. Chacune des chambres possède soit un patio soit une terrasse. A l'étage, l'architecte a installé son atelier, éclairé par de vastes baies vitrées sur trois des quatre parois, « pour suivre la course du soleil ».

¹ Informations fournies par sa famille. Son chef d'agence était Claude Certain, collaborateur Daniel Parayre.

Label « Architecture contemporaine remarquable »

Certains éléments sont singuliers : le placard qui sépare la cuisine-laboratoire et la salle à manger s'ouvre des deux côtés, permettant de prendre la vaisselle côté cuisine ou côté salle à manger. La table qui est une poutre lamellée collée de récupération, traverse ce placard au niveau d'un passe-plat. Elle n'a qu'un seul pied coté salle à manger. Le manteau de la cheminée est la récupération d'un toit de cuivre. Certains meubles sont intégrés dans la maçonnerie. Plusieurs plafonds sont en béton brut de décoffrage peint en bleu, cette couleur a été choisie par le peintre Jean Camberoque (1917-2001) ami de la famille, qui a réalisé également la fresque en céramique de la cuisine.

La maison toujours habitée par la famille de l'architecte est conservée dans son état d'origine. Les propriétaires possèdent les plans sur calque et le descriptif quantitatif avec les prix détaillés de la construction, des photos en fin de travaux et un article paru dans la revue « *Plaisir de la maison* » en juin 1973, ainsi que nombreuses œuvres d'amis artistes comme Jean Camberoque, Fernand Michel ou Geneviève Duboul.

Critères pour l'ACR :

1-Singularité de l'œuvre

2-Caractère innovant

5-Appartenance à un mouvement architectural reconnu : modernisme californien de Neutra



Label « Architecture contemporaine remarquable »



Commission régionale du patrimoine et de l'architecture – 17 juin 2025
Label « Architecture contemporaine remarquable »

Piscine panoramique, Lectoure (Gers)

La demande de labellisation « Architecture contemporaine remarquable » est portée par l'Association pour la sauvegarde de la piscine panoramique de Lectoure qui souhaite valoriser l'édifice, fermé depuis l'été 2022. Le dossier a reçu un avis favorable lors du groupe de travail du 29 mars 2024.

La création d'une piscine à Lectoure est envisagée dès juin 1945 dans les « grands travaux communaux » listés par l'architecte de la ville, M. Vigué. Cet ambitieux programme comprend un syndicat cantonal de cylindrage, un monument aux morts de la Résistance, une maison du Peuple, le tout-à-l'égout, des bains-douches, des abattoirs, un hangar aux veaux, des terrains scolaires et un stade, à exécuter par ordre d'urgence ; la « piscine des Marronniers » est en 4^e position. Lors des élections municipales de 1959, la construction de la piscine figure dans le programme des candidats, et dès son élection, Robert Lambrey inscrit le projet à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 6 novembre 1959. En 1961, le choix de la municipalité se porte sur l'architecte agenais Roger Maurin, dont le projet est approuvé lors du conseil municipal du 28 janvier 1963. Le conseil des constructions scolaires donne également un avis très favorable au projet de bassin de natation qui vient compléter le programme de la cité scolaire « Maréchal Lannes » (lycée mixte et collège technique féminin) en construction au sud-est de la ville.

Roger Maurin (1901, Monaco – 1992, Agen) obtient un diplôme d'ingénieur des Arts et Manufactures en juillet 1923 et est inscrit à l'ordre des architectes de la circonscription d'Agen. Il est l'auteur à Agen d'un bâtiment municipal porte du Pin, de l'école Paul-Bert et de l'hôpital du Midi. A Nérac (47), il a réalisé des écoles et le stade municipal, et à Casteljaloux (47) l'agrandissement de l'école de garçons et de l'école maternelle, le stade municipal et des projets pour un dispensaire et un groupe médico-social.



Plusieurs implantations pour la piscine sont envisagées en centre-ville (à la même période, un camping avec plan d'eau pour baignade, le Lac des Trois vallées, vient d'être aménagé à quelques kilomètres au sud-est de la commune) avant que le choix ne se porte sur les jardins de l'évêché devenu hôtel de ville, en contrebas de l'ancienne cathédrale Saint-Gervais-et-Saint-Protais, classée au titre des monuments historiques en 1912. Les services des monuments historiques donnent leur accord, et le devis est revu pour tenir compte des difficultés d'accessibilité des engins de chantier.

Les travaux commencent en février 1965, juste avant les élections municipales de mars. Dans le Bulletin municipal publié à la veille des élections, on peut lire : « Une piscine va être construite dans l'ancien potager situé en contrebas de l'hôtel de ville, entre l'église Saint-Gervais, classée monument historique, et la Fontaine Diane, avec vue panoramique sur les coteaux du Gers et la chaîne des Pyrénées. Cette piscine comprendra un bassin de natation de 25 m, déshabilleurs, vestiaires, bloc sanitaire et station de traitement des eaux. L'adjudication des travaux a eu lieu le 4 janvier 1965. Le coût de la dépense

pour la ville sera de l'ordre de 25 millions d'anciens francs. La subvention obtenue au titre de l'équipement sportif et socio-éducatif s'est élevée à 19 millions d'anciens francs. » La liste sortante remporte les élections. Les travaux s'achèvent en 1966 et la piscine est inaugurée le 10 juin par le maire Gilbert Albinet et M. André Bord, secrétaire d'État à l'intérieur. La piscine panoramique de Lectoure est ainsi un équipement sportif précurseur, initié avant l'opération « 1000 piscines » lancée en 1969, et inauguré à une période où la France ne compte que 58 piscines municipales.



La piscine panoramique de Lectoure est très représentative des équipements sportifs des années 1950 : les quelques installations nautiques nouvelles qui sont réalisées à cette période, sous l'impulsion d'initiatives locales, sont majoritairement découvertes et ne sont donc exploitables que quelques mois dans l'année. Dans ces piscines des années 1950, le double bassin est définitivement adopté, et elles répondent aux nouvelles prescriptions édictées dans les années 1940 en matière d'architecture sportive, qui se doit avant tout d'être fonctionnelle et pratique, largement ouverte sur l'extérieur, sa beauté résidant essentiellement dans l'harmonie des proportions et l'agencement de lignes géométriques pures. Ainsi les piscines des années 1950, souvent d'une grande sobriété correspondant aux préceptes architecturaux du mouvement moderne, s'inscrivent dans la continuité des piscines de la fin des années 1930.



Accès depuis le jardin des Marronniers

La piscine depuis la plage

La ville de Lectoure est édifiée sur un promontoire orienté Est-Ouest, dominé par l'ancienne cathédrale. Roger Maurin inscrit avec discrétion la piscine municipale en plein cœur de la commune, dans l'édification des jardins en terrasses de l'évêché devenu hôtel de Ville. Il prend la juste échelle du site et dessine un projet tout en horizontales : au-dessus du bassin, aucun plongeon en hauteur ne vient concurrencer la cathédrale ou l'évêché, aucune ligne verticale ne révèle la présence de la piscine totalement invisible hormis depuis la terrasse supérieure des jardins : les vestiaires dessinés simplement sont dissimulés sous le mur de la terrasse d'accès, il faut se pencher depuis le jardin des Marronniers pour apercevoir une structure qui semble faire partie des murs de soutènement. L'accès se fait depuis le jardin des Marronniers, à l'arrière de la mairie, ou depuis l'angle des rues Diane et Fontélie. Ces deux

escaliers desservent la terrasse aménagée sur le toit du bâtiment des vestiaires, au centre de laquelle un escalier permet d'accéder à l'accueil des vestiaires situés au niveau des bassins.



Vue depuis la terrasse

Détail de la façade des vestiaires

La piscine offre un panorama exceptionnel sur la vallée du Gers, les coteaux de la Lomagne ouvrant jusqu'aux Pyrénées. Ouverte uniquement l'été, elle comprend deux bassins non chauffés de 250m² et 60m², des plages végétales et minérales séparées par deux pédiluves, un solarium ainsi qu'un bâtiment regroupant l'accueil, les vestiaires (individuels et de groupes), les douches, un local MNS, une infirmerie et un local technique de traitement de l'eau. L'ensemble occupe une surface de 345m². Le bâtiment comprenant l'espace technique et les vestiaires est totalement intégré à la terrasse du jardin de l'évêché. Sa façade sud est en béton armé avec en soubassement un revêtement en pierre reconstituée (la plage était initialement recouverte du même matériau) ; un bardage bois a été ajouté il y a quelques années en partie supérieure le long du garde-corps de la terrasse qui a conservé son fin barreaudage métallique d'origine. Un cadran solaire occupe l'angle sud-est. La structure du bâtiment est assurée par des poteaux et poutres en béton d'une portée de 6,45m, espacés tous les 5,9m. Cette structure assure la portée du plancher haut réalisé en béton. Le bâtiment est éclairé et ventilé naturellement par des ouvertures oblongues à pans coupés, au rythme régulier.

Les douches et sanitaires (sols en carrelage) se trouvent à gauche de l'accueil, les vestiaires (sols en béton peint) à droite, desservis par deux couloirs orientant le sens de circulation des usagers. Les cabines en bois, peintes de couleurs vives (bleu, jaune, rouge, vert) sont celles d'origine. Les plages minérales extérieures autour des bassins ont été refaites ; les cinq plongeoirs couverts de mosaïques de carrelage orange ont disparu mais les pédiluves ont conservé leurs mosaïques de carrelage bleu ciel. Le solarium était aménagé sur la terrasse inférieure.



Vestiaires